

mazars

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Deloitte.

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Exclusive Networks SA

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exclusive Networks SA

Société anonyme

20, quai du Point du Jour, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

RCS Nanterre 839 082 450

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société Exclusive Networks SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Exclusive Networks SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill et des marques

Notes 7.1 « Goodwill », 7.2 « Immobilisations incorporelles » et 2.4.1 « Estimations »

Description du risque identifié

Au 31 décembre 2021, les goodwill et les marques s'élèvent respectivement à un montant net de 314 millions d'euros et de 221 millions d'euros, représentant des postes significatifs de la situation financière consolidée.

Les goodwill correspondent à la différence, à la date d'acquisition, entre :

- d'une part, la somme (i) de la juste valeur de la contrepartie transférée (complément de prix inclus), (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle au sein de l'entreprise acquise et (iii), dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la quote-part détenue par le Groupe avant la prise de contrôle, et
- d'autre part, le montant net des actifs identifiables acquis et les passifs identifiables assumés à la date d'acquisition évalués à la juste valeur.

Les marques correspondent à la marque commerciale « Exclusive Networks » et ont une durée de vie indéfinie.

Les goodwill et les marques sont affectés à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies nées des regroupements d'entreprises. Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs au niveau duquel le management gère ses activités et détermine le niveau retenu pour le suivi du retour sur investissement.

Conformément à la norme IAS 36, les UGT ou groupes d'UGT auxquels les goodwill et les marques sont affectés, font l'objet d'un test de dépréciation annuel obligatoire afin de vérifier que leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur recouvrable, étant précisé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT ou d'un groupe d'UGT repose sur l'approche de la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus de l'exploitation de ces actifs. Elle implique des jugements et estimations importants du management notamment sur la détermination des plans d'affaires sur cinq ans, le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation établi à partir du coût moyen pondéré du capital. Ces hypothèses sont déterminées sur la base d'une évaluation du contexte économique et financier dans lequel opère les différentes UGT ou groupes d'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les méthodologies retenues pour l'évaluation des goodwill et des marques sont présentées dans les notes 7.1 et 7.2 des états financiers consolidés.

Nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et des marques comme un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes consolidés du groupe et parce que la détermination des paramètres utilisés pour la mise en œuvre des tests de dépréciation implique des jugements et estimations importants de la part du management, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Réponse d'audit apportée

Nous avons obtenu une compréhension des procédures et des contrôles clés mis en place par le management pour la réalisation des tests de dépréciation et notamment pour l'identification des UGT ou groupes d'UGT du Groupe et la détermination des flux de trésorerie utilisés pour calculer les valeurs recouvrables.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie utilisée par le Groupe aux normes comptables en vigueur.

Nous avons vérifié l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des UGT ou groupes d'UGT et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité. Nous avons rapproché la valeur nette comptable des actifs de chaque UGT ou groupe d'UGT testé avec les états financiers consolidés.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie pour les UGT ou groupes d'UGT et notamment du processus d'établissement des plans d'affaires sur 5 ans préparés par le management à la lumière du contexte économique et financier des différentes zones géographiques où l'UGT ou le groupe d'UGT opère, en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations observées historiquement ainsi que la cohérence des projections d'EBITA avec les estimations les plus récentes du management validées par le Conseil d'administration.

Concernant les modèles utilisés par la détermination des valeurs recouvrables, nous avons fait intervenir nos experts en évaluation pour :

- tester la fiabilité mathématique des modèles et recalculer les valeurs significatives ;
- évaluer les méthodologies de détermination des taux d'actualisation et de croissance à long terme, comparer ces taux aux données de marché ou à des sources externes et recalculer ces taux avec nos propres sources de données.

Nous avons évalué les analyses de sensibilité des tests de perte de valeur effectuées par le management à une variation du taux de croissance à long terme et des taux d'actualisation.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations présentées aux notes 7.1, 7.2 et 2.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés, et en particulier la note 7.1.1 qui décrit les principales hypothèses utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables et les analyses de sensibilité.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Notes 5.1 « Chiffre d'affaires » et 2.4 « Utilisation de jugements et d'estimations »

Description du risque identifié

En 2021, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 2 483 millions d'euros.

Les contrats conclus avec les clients peuvent comprendre plusieurs obligations de performance distinctes (ventes de licences, de logiciels, de matériels, de maintenance et support...) et peuvent être négociés pour un prix global. Dans ce cas, le prix de transaction fait l'objet d'une allocation aux différentes obligations de prestation.

Le Groupe intervient en tant que principal ou agent selon la nature des obligations de prestation comme exposé à la note 5.1 de l'annexe. Pour les ventes de logiciels et de matériels, le Groupe agit en tant que principal et pour les prestations de maintenance et de support, il intervient en tant qu'agent.

Par ailleurs, le volume de ventes réalisé au cours du dernier trimestre de l'exercice est sensiblement plus important que celui des trimestres précédents, de façon récurrente.

Dans ce contexte, le risque d'audit lié à la reconnaissance du chiffre d'affaires porte principalement sur :

- la correcte séparation des exercices ;
- la correcte allocation du prix des contrats aux différentes obligations de performance, lorsqu'ils incluent notamment des prestations de maintenance et de support. L'absence d'allocation explicite avec certains clients implique des estimations et des jugements de la part de la Direction du Groupe dans le cadre de l'application des dispositions de la norme IFRS 15.

Par conséquent, nous avons considéré que la comptabilisation du chiffre d'affaires est un point clé de l'audit, cet agrégat étant, par ailleurs, quantitativement significatif au regard des états financiers consolidés.

Réponse d'audit apportée

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par le Groupe pour déterminer les critères de comptabilisation du chiffre d'affaires et nos diligences ont notamment consisté à :

- Apprécier la conformité des critères de reconnaissance retenus pour la comptabilisation du chiffre d'affaires, à la norme IFRS 15 ;
- Réaliser une évaluation de la conception et de l'application des procédures de contrôle interne relatives aux flux de chiffre d'affaires que le Groupe met en œuvre ;
- Effectuer des procédures d'audit sur les systèmes d'information et sur la base de données utilisée pour s'assurer de la correcte allocation du chiffre d'affaires aux différentes obligations de performance et notamment à celles de prestations de maintenance et de support. Nos spécialistes en systèmes d'information ont procédé au recalcul d'une partie du chiffre d'affaires lié aux prestations de maintenance et de support telles qu'identifiées par le Groupe, et qui fait l'objet d'une comptabilisation de la marge nette des transactions.
- Effectuer des tests de détail sur les transactions de vente de l'exercice en utilisant des techniques d'échantillonnage, afin de vérifier l'occurrence, l'exactitude et l'évaluation des différentes obligations de performance afin de corroborer les estimations et jugements retenus par le Groupe au sein d'un même contrat lorsqu'applicable, ainsi que la correcte séparation des exercices en fonction des preuves d'exécution des obligations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du Commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation de la traduction en anglais examinée par le Conseil d'administration des comptes consolidés destinée à être incluse dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de la traduction en anglais des comptes consolidés au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation de la traduction en anglais des comptes consolidés destinés à être incluse dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que la traduction en anglais des comptes consolidés qui sera effectivement incluse par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspond à celle sur laquelle nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Exclusive Networks SA par votre Assemblée générale du 4 juin 2019 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 19 avril 2021 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la quatrième année de sa mission sans interruption, dont une année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé et le cabinet Mazars dans la première année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 26 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Deloitte & Associés

Jean-Marie Le Guiner

Marc BIASIBETTI

Jean-Marie LE GUINER



Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	4
ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDÉE	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS.....	6
TABLEAU DE VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	8
NOTE 1. INFORMATIONS GENERALES.....	9
NOTE 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	11
NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	15
NOTE 4. INFORMATIONS SECTORIELLES	21
NOTE 5. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	23
NOTE 6. IMPOTS SUR LE RESULTAT.....	27
NOTE 7. IMMOBILISATIONS	30
NOTE 8. CONTRATS DE LOCATION.....	38
NOTE 9. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	42
NOTE 10. STOCKS.....	45
NOTE 11. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	46
NOTE 12. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR).....	47
NOTE 13. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	48
NOTE 14. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS, PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	49
NOTE 15. CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION.....	57
NOTE 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60
NOTE 17. REGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	61
NOTE 18. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	63
NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS	66

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 Dec 2021	31 Dec 2020
Chiffre d'affaires	5.1	2 483 425	1 891 746
Coûts des biens et services achetés	5.2	(2 158 061)	(1 630 861)
Transport sur ventes		(5 453)	(3 546)
Marge nette		319 912	257 339
Charges de personnel	5.3	(153 446)	(119 865)
Autres coûts d'exploitation	5.4	(42 963)	(39 081)
Dotations aux amortissements	5.5	(68 724)	(63 056)
Résultat opérationnel courant		54 778	35 337
Produits et charges opérationnels non courants	5.6	(3 897)	(5 580)
Résultat opérationnel		50 881	29 757
Coûts de l'endettement financier net	14.4	(27 982)	(34 232)
Intérêts sur dettes de loyers	8.3	(565)	(673)
Autres produits et charges financiers	14.4	(10 245)	(3 791)
Résultat financier		(38 792)	(38 695)
Résultat avant impôt		12 089	(8 937)
Impôts sur les résultats	6.1	(24 602)	11 657
Résultat net		(12 513)	2 719
Bénéfice/(perte) attribuable à :			
- Résultat net - Part du Groupe		(13 522)	2 169
- Résultat net - Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		1 009	550
Résultat par action (en euros) attribuable aux propriétaires de la société mère :			
- Résultat net - Part du Groupe par action	15.5	(0,15)	(0,05)
- Résultat net - Part du Groupe par action dilué	15.5	(0,14)	(0,05)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 Dec 2021	31 Dec 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé		(12 513)	2 719
Ecarts de conversion		18 609	(33 200)
<i>Eléments recyclables en résultat</i>		18 609	(33 200)
Ecarts actuariels des obligations liées aux avantages du personnel – nets d'impôts ⁽¹⁾	17	201	(35)
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>		201	(35)
Autres Eléments du Résultat Global		18 810	(33 235)
Résultat Global		6 297	(30 515)
Résultat global attribuable à :			
- Résultat global - Part du Groupe		5 031	(30 956)
- Résultat global - Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		1 266	440

⁽¹⁾ Le montant est ici présenté net des effets d'impôts différés associés

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDÉE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 Dec 2021	31 Dec 2020
ACTIF			
Goodwill	7.1	313 709	288 639
Immobilisations incorporelles	7.2	1 154 320	1 166 885
Immobilisations corporelles	7.3	7 320	5 875
Droits d'utilisation sur actifs loués	8.1	19 304	21 984
Autres actifs financiers non courants	14.1	34 521	25 306
Impôts différés actifs	6.3	11 144	12 685
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 540 317	1 521 375
Créances clients et autres créances	9	959 785	863 607
Stocks	10	149 502	113 478
Autres actifs financiers courants	14.1	9 933	13 707
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	129 791	163 232
TOTAL ACTIF COURANTS		1 249 011	1 154 024
TOTAL ACTIF		2 789 328	2 675 398
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital social et primes d'émission	15.1	975 747	740 399
Bénéfices non distribués et autres réserves		(43 796)	(33 916)
Ecarts de conversion		405	(20 216)
Capitaux propres - Part du Groupe		932 356	686 267
Intérêts ne conférant pas le contrôle	15.4	2 095	1 293
TOTAL CAPITAUX PROPRES		934 451	687 561
Autres passifs financiers non courants	14.2	485 495	706 538
Dettes de loyers non courantes	8.2	12 363	15 238
Provisions non courantes	16	3 599	3 261
Autres dettes non courantes	14.2	4 564	-
Impôts différés passifs	6.3	294 480	278 890
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		800 502	1 003 928
Dettes fournisseurs et autres dettes	11	950 204	869 689
Autres passifs financiers courants	14.2	89 617	94 476
Dettes de loyers courantes	8.2	7 313	7 283
Provisions courantes	16	1 523	1 503
Instruments dérivés passifs courants	14.3	0	5 680
Impôts sur les sociétés		5 718	5 279
TOTAL PASSIF COURANTS		1 054 376	983 910
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 789 328	2 675 398

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 Dec 2021	31 Dec 2020 ⁽¹⁾
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat net		(12 513)	2 719
Ajustements pour :			
- Amortissements, dépréciation d'actifs et variation des provisions		69 090	63 562
- Charges d'intérêts nettes	14.4	28 548	34 905
- Coûts liés aux paiements fondés sur des actions	18.3	2 762	-
- Charge d'impôts sur le résultat	6.2	24 602	(11 657)
- Plus-values et moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		1 332	(81)
- Autres éléments non monétaires	1.2	11 170	3 136
Impôts perçus/(payés)		(17 885)	(11 796)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant la variation du besoin en fonds de roulement		107 106	80 788
Variations des stocks	12	(35 137)	(3 898)
Variations des créances clients et autres créances	12	(98 220)	(70 957)
Variations des dettes fournisseurs et autres dettes	12	79 752	119 053
Variation du besoin en fonds de roulement net - activités courantes	12	(53 605)	44 199
Variation du besoin en fonds de roulement - autres activités		(11 019)	1 708
FLUX NET DE TRESORERIE GENERES PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES		42 481	126 695
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7	(4 756)	(1 433)
Cessions d'actifs immobilisés	7	367	333
Variations des autres actifs financiers		(453)	(871)
Incidence des variations du périmètre de consolidation	3.2.1	(21 783)	(69 174)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(26 625)	(71 145)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Produits nets encaissés au titre de l'introduction en bourse	15	235 183	-
Dividendes versés		(41)	(206)
Cession (acquisition) d'actions propres	15	(99)	-
Acquisition d'intérêts ne conférant pas le contrôle	3.2.1	(751)	(893)
Emissions d'emprunts bancaires	3.2.3	450 649	50 695
Emissions d'autres passifs financiers	14.2	51 763	20 451
Dettes d'affacturage	14.2	(14 682)	(12 767)
Financement à court terme	14.2	34 986	(885)
Intérêts payés		(26 525)	(31 811)
Remboursement d'emprunts bancaires	14.2	(693 342)	-
Remboursement d'autres passifs financiers	14.2	(71 656)	(12 808)
Remboursement des dettes de locatives	8.2	(9 568)	(7 255)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(44 084)	4 522
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(9 138)	(3 864)
AUGMENTATION DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(37 366)	56 208
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture		162 217	106 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture	13	124 851	162 217

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2021, le Groupe a décidé de modifier la présentation de son Tableau de flux de trésorerie consolidés afin de fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. Ces modifications consistent en :

- une présentation plus détaillée des autres éléments non monétaires ;
- une distinction entre les activités courantes et les autres activités dans la variation du besoin en fonds de roulement.
- les intérêts payés présentés dans les opérations de financement pour 26,5 millions d'euros en 2021 et 31,8 millions d'euros en 2020.

Cette nouvelle présentation n'a pas conduit à des reclassements importants entre les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, opérations de financement et d'investissement, à l'exception des intérêts payés qui sont désormais présentés pour les deux années en opérations de financement à la place des activités opérationnelles.

TABLEAU DE VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère										
	Capital social et primes d'émission		Total Capital social et primes d'émission	Bénéfices non distribués et autres réserves (hors AERG)	Autres Eléments du Résultat Global (AERG)			Total AERG	Total attribuable aux propriétaires	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission			Ecart de conversion	Ecart actuariels des obligations liées aux avantages du personnel	Impôt sur le résultat correspondant				
Solde au 31 décembre 2019	7 317	733 082	740 399	(30 661)	12 874	-103	26	12 797	722 534	1 165	723 699
Résultat net	-	-	-	2 169	-	-	-	-	2 169	550	2 719
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(33 090)	(47)	12	(33 125)	(33 125)	(110)	(33 235)
Total des éléments du résultat global	-	-	-	2 169	-	-	12	(33 125)	(30 956)	440	(30 515)
Variations de périmètre et autres variations	-	-	-	(5 089)	-	-	-	-	(5 089)	(115)	(5 204)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(206)	(206)
Autres	-	-	-	(223)	-	-	-	-	(223)	9	(214)
Solde au 31 décembre 2020	7 317	733 082	740 399	(33 804)	(20 216)	(149)	37	(20 328)	686 267	1 293	687 561
Résultat net	-	-	-	(13 522)	-	-	-	-	(13 522)	1 009	(12 513)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	18 353	252	(51)	18 554	18 554	257	18 810
Total des éléments du résultat global	-	-	-	(13 522)	18 353	252	(51)	18 554	5 031	1 266	6 297
Produits nets encaissés au titre de l'introduction en bourse ⁽¹⁾	1 040	234 143	235 183	-	-	-	-	-	235 183	-	235 183
Modification de la structure du capital	(1 193)	1 193	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions ⁽²⁾	-	-	-	2 562	-	-	-	-	2 562	-	2 562
Changement de la structure du groupe ⁽⁴⁾	155	11	166	-	-	-	-	-	166	-	166
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(41)	(41)
Options de vente octroyées à des intérêts ne conférant pas le contrôle ⁽³⁾	-	-	-	2 659	-	-	-	-	2 659	(1 635)	1 024
Autres	-	-	-	488	-	-	-	-	488	1 212	1 700
Solde au 31 décembre 2021	7 319	968 429	975 748	(41 617)	(1 863)	103	(14)	(1 774)	932 356	2 095	934 451

⁽¹⁾ Produits nets au titre de l'introduction en bourse : augmentation du capital social et de la prime d'émission dans le cadre de l'introduction en bourse d'Exclusive Networks le 23 septembre 2021 (voir Note 1.2 « Introduction en bourse d'Exclusive Networks sur Euronext Paris ») diminuée des coûts directement rattachables à l'IPO

⁽²⁾ Frais de service liés aux paiements fondés sur des actions : (voir Note 18 « Paiements fondés sur des actions »).

⁽³⁾ Options de vente octroyées à des intérêts ne conférant pas le contrôle (voir Note 14.2).

⁽⁴⁾ Impact des fusions avec EM Networks 1 et EM Networks 2 qui étaient actionnaires minoritaires d'Exclusive Networks S.A.

Note 1. Informations générales

1.1 Présentation du Groupe

Exclusive Networks S.A. (anciennement Everest HoldCo S.A.S., la société ayant changé de nom et de forme juridique le 1^{er} septembre 2021 en vue de son introduction en bourse sur Euronext Paris le 23 septembre 2021) (« Exclusive Networks ») a été constituée le 19 avril 2018 aux fins de l'acquisition, par l'intermédiaire de sa filiale Everest SubBidCo S.A.S., de toutes les actions en circulation d'Exclusive France Holding S.A.S. le 4 juillet 2018.

En tant que spécialiste mondial des technologies innovantes de cybersécurité, Exclusive Networks et ses filiales (le « Groupe ») assurent l'achat et la vente de solutions de cybersécurité et de produits connexes de ses fournisseurs établis, notamment des matériels, des licences logicielles et des prestations de support et maintenance associées. Il fournit également d'autres services tels que la formation, l'assistance et l'installation. Avec des bureaux dans plus de 43 pays répartis sur cinq continents, le Groupe opère dans trois grandes régions : EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), APAC (Asie-Pacifique) et les Amériques.

Le Groupe est constitué et domicilié à Boulogne-Billancourt, en France. Son siège social est situé au 20, Quai du Point-du-Jour, 92100 Boulogne-Billancourt. Le Groupe est coté sur Euronext à Paris.

1.2 Principaux événements de l'exercice

Introduction en bourse d'Exclusive Networks sur Euronext Paris

Le 23 septembre 2021, Exclusive Networks a réalisé son introduction en bourse sur le Compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris. Le prix de l'offre a été fixé à 20,00 euros par action, établissant la valeur du Groupe à environ 1,8 milliard d'euros.

La taille de l'offre était la suivante :

- 13 000 000 de nouvelles actions ont été émises par la Société, pour un produit brut d'environ 260 millions d'euros.
- 5 295 307 actions existantes ont été vendues par Everest UK Holdco Limited (une entité du groupe Permira), HTIVB (une entité juridique dont le contrôle ultime est exercé par Olivier Breittmayer, le fondateur du Groupe) et certains dirigeants, salariés et anciens salariés de la Société, pour un produit brut d'environ 106 millions d'euros.

1

La période de stabilisation a débuté le 23 septembre 2021 (après la diffusion du communiqué par Exclusive Networks annonçant le résultat de l'offre) et s'est achevée le 22 octobre 2021. Sur le nombre total d'actions offertes lors du placement, 303 456 actions ont été attribuées au placement public sur le marché français. J.P. Morgan, en sa qualité d'agent stabilisateur, agissant au nom et pour le compte des Dirigeants, a exercé partiellement l'option de surallocation à hauteur de 319 097 actions existantes supplémentaires cédées par Everest UK HoldCo Limited (259 811 actions) et HTIVB (59 286 actions), au prix de l'offre, soit 20,00 euros par action. En conséquence, le nombre total d'actions Exclusive Networks offertes dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 18 614 404 actions, portant la taille de son offre à 372 millions d'euros. A la suite de l'exercice de l'option de surallocation, le flottant s'élève à 20,3 % du capital social d'Exclusive Networks (*voir Note 15*).

J.P. Morgan et Morgan Stanley ont agi en tant que Coordinateurs globaux conjoints et « Joint Bookrunners ». BNP Paribas, Citigroup et Société Générale ont agi en tant que « Joint Bookrunners ». Lazard a agi en qualité de conseiller financier indépendant.

A la suite de son offre publique, le Groupe a procédé à une réorganisation juridique (*voir Note 3.2.5*) et refinancé sa dette (*voir Note 14.2.5*), ce qui a entraîné la reconnaissance de charges financières d'environ 11,2 millions d'euros (en lien avec IFRS 9, décomptabilisation des frais de mise en place de la précédente dette non-encore amortis, *voir Note 14.4*).

Acquisition d'Ignition Technology

Le 2 juillet 2021, Exclusive Networks a signé et finalisé l'acquisition d'Ignition Technology. Ce groupe est spécialisé dans la distribution de fournisseurs disruptifs de cybersécurité en phase initiale. Le groupe, dont le siège social est situé au Royaume-Uni, opère également en Europe du Nord et au Benelux. Ses ventes brutes annuelles étaient de l'ordre de 50 millions d'euros à la date d'acquisition. Après l'acquisition, les fondateurs sont devenus des actionnaires minoritaires. Le prix d'acquisition a été déterminé à la date d'acquisition avec un mécanisme d'indexation sur les bénéfices futurs qui, en fonction des performances, devrait être payé au cours du premier semestre 2022 (voir Note 3.2.1).

Acquisition de Networks Unlimited

Le 2 décembre 2021, Exclusive Network a finalisé l'acquisition de Networks Unlimited (NU), spécialiste sud-africain de la cybersécurité, afin d'établir une nouvelle présence sur les marchés de la région : Exclusive Networks Africa. NU, dont le siège social est situé en Afrique du Sud, réalise également des activités à Maurice et au Kenya et dispose d'un écosystème de partenaires lui ouvrant l'accès à 38 marchés nationaux dans toute l'Afrique subsaharienne. Networks Unlimited est un important distributeur régional à valeur ajoutée axé principalement sur les marchés de la cybersécurité et des infrastructures. L'entreprise a noué des relations avec différents fournisseurs clés, dont certains sont également ceux d'Exclusive Networks. Ses ventes brutes annuelles sont de l'ordre de 50 millions d'euros. Cette acquisition élargit la présence mondiale d'Exclusive Networks et crée de nouvelles opportunités pour les fournisseurs et les clients des deux entreprises (voir Note 3.2.1).

Modification de l'impôt sur le résultat au Royaume-Uni

Au premier trimestre 2021, un relèvement de 19 % à 25 % de l'impôt sur le résultat au Royaume-Uni a été promulgué, avec prise d'effet au 1^{er} avril 2023. Cette hausse de l'impôt sur le résultat entraînera, à elle seule, une augmentation des passifs d'impôts différés liés aux actifs des relations avec les fournisseurs d'un montant de 13,8 millions d'euros, et une augmentation des passifs d'impôts différés liés aux marques de commerce d'un montant de 3,1 millions d'euros.

Nouvel accord d'affacturage

Le 11 mai 2021, le Groupe a conclu un programme paneuropéen d'affacturage en vertu duquel le Groupe vendra les créances résultant des ventes de solutions de cybersécurité à des débiteurs de plusieurs pays. Au 31 décembre 2021, ce programme d'affacturage n'est déployé qu'en France et en Espagne dans le cadre d'un contrat local (voir Note 9).

Crise liée à la pandémie de Covid-19

L'année 2021 a été affectée par des mesures de confinement dans de nombreux de pays dans lesquels le Groupe est présent. Dans la plupart des pays, l'activité de cybersécurité a été reconnue comme essentielle, ce qui a permis la poursuite des activités. Si le Groupe n'a subi aucune perturbation significative de ses opérations en raison de la pandémie de Covid-19, il a été touché par des mesures de confinement dans certains pays, comme à Singapour, en Malaisie ou aux Philippines, et a fait face à certaines perturbations affectant la disponibilité des produits et les opérations logistiques sous l'effet de ces mesures. Néanmoins, grâce au travail des équipes opérationnelles et à la nature stratégique et critique de la cybersécurité, les incidences ont été non significatives.

En outre, au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas cherché à obtenir de financements supplémentaires ni d'aides publiques en lien avec la crise sanitaire. Les seules mesures dont le Groupe a bénéficié étaient des dispositions d'application obligatoire qui ont concerné des zones géographiques très limitées. En conséquence, la pandémie de Covid-19 n'a pas exercé un impact négatif sur la situation de liquidité du Groupe ni entraîné de dépréciation d'écart d'acquisition, et n'a entraîné d'incidences négatives importantes sur les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le Groupe considère que la Covid-19 n'a eu aucun impact sur son exposition aux risques financiers associés aux activités opérationnelles et de financement ni sur le suivi de ces risques.

Note 2. Principes et méthodes comptables

2.1 Principes de préparation des comptes

Les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel que publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2021.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été examinés par le Comité d'audit et approuvés par le Conseil d'administration le 29 mars 2022. Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros. Des écarts d'arrondi entre des totaux peuvent apparaître entre les différents états financiers.

Les principes comptables suivis pour la préparation de ces états financiers consolidés sont présentés ci-après.

Principes de valorisation

Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, à l'exception :

- de certains actifs et passifs financiers, évalués selon le modèle de la juste valeur (*voir Note 14.5*) ;
- des actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, évalués selon le modèle de la juste valeur (*voir Note 3.2.1*).

La juste valeur est le prix qui serait perçu en contrepartie de la vente d'un actif ou qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché, à la date d'évaluation. La hiérarchie définie par la norme IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur est présentée à la *Note 14.5*.

Changement de méthode comptable – « Stocks de démonstration »

En janvier 2021, les « Stocks de démonstration » (équipements achetés à des fins de démonstration et de support commercial qui ne sont ni destinés à la vente dans le cours normal des activités ni consommés dans le cadre d'une prestation de services), précédemment classés comme des stocks et amortis selon la méthode linéaire, ont été reclassés au sein des immobilisations corporelles pour une valeur nette comptable de 2,6 millions d'euros.

Si ce reclassement avait été opéré dans le solde d'ouverture des Etats financiers consolidés au 1^{er} janvier 2021, il l'aurait été pour une valeur similaire.

Dorénavant, et comme présenté dans les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les « Stocks de démonstration » sont comptabilisés directement en immobilisations corporelles et amortis selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

2.2 Principes et méthodes comptables

Normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur en 2021

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 comprennent :

- Amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 - Réforme des taux d'intérêt de référence (phase 2)
- Amendements à IFRS 16 - Aménagements de loyer liés à la Covid-19
- Amendements de portée limitée à la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises
- Améliorations annuelles 2018-2020
- Amendements à la norme IAS 1 - Présentation des états financiers
- Amendements à la norme IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

Ces amendements et nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2021.

Normes IFRS, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022

- Amendements à la norme IAS 37 - Contrats déficitaires, coût d'exécution d'un contrat
- Amendements à la norme IFRS 3 - Références au Cadre conceptuel
- Amendements à la norme IAS 16 - Revenus pré-utilisation d'un actif corporel

Le Groupe effectue actuellement une évaluation de l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Normes IFRS, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne

- Amendements à la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, IAS 16 - Immobilisations corporelles, IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, et Améliorations annuelles aux IFRS - 2018-2020
- Amendements à la norme IAS 1 Présentation des États financiers : Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants - Report de la date d'entrée en vigueur (publiés respectivement le 23 janvier 2020 et le 15 juillet 2020)
- Amendements à la norme IAS 1 Présentation des états financiers : Informations à fournir sur les méthodes comptables (publié le 12 février 2021)
- Amendements à la norme IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des estimations comptables (publié le 12 février 2021)
- Amendements à la norme IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs issus d'une transaction unique (publié le 7 mai 2021)

Le Groupe évalue actuellement l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

2.3 Méthode de consolidation

2.3.1 Entités contrôlées

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers d'Exclusive Networks S.A. et des entités contrôlées directement ou indirectement par Exclusive Networks S.A. Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en vertu du pouvoir qu'il exerce sur celle-ci. Les sociétés dont le Groupe exerce le contrôle sont consolidées par Intégration Globale (IG).

Au 31 décembre 2021, toutes les filiales détenues par le Groupe ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale. En outre, toutes les entités consolidées clôturent leur exercice le 31 décembre, à l'exception d'Exclusive Networks Sales India Pte Ltd (India), dont la date de clôture des exercices est le 31 mars, et d'Exclusive Networks TopCo South Africa, dont les exercices sont clos fin février. Les comptes de ces entités ont été établis au 31 décembre 2021 aux fins de la préparation des états financiers consolidés du Groupe.

2.3.2 Transactions intra-groupes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminées.

2.3.3 *ransactions en devises étrangères et conversion*

Les états financiers consolidés sont établis en euros qui est la monnaie de présentation du Groupe. La monnaie fonctionnelle de chaque entité du Groupe est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité concernée.

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change découlant du règlement des transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice sont constatés au compte de résultat consolidé.

Les résultats et la situation financière des entités du Groupe ayant une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation sont convertis dans la devise de présentation comme suit :

- les actifs et passifs (y compris les écarts d'acquisition) sont convertis au taux en vigueur à la clôture du bilan ;
- les produits et charges sont convertis en appliquant des taux de change moyens (sauf si cela ne constitue pas une approximation raisonnable de l'effet cumulé des taux de change en vigueur aux dates de transaction, auquel cas les produits et charges sont convertis aux dates de transaction) ; et
- toutes les différences de change qui en découlent sont comptabilisées en tant qu'écarts de conversion dans les Autres éléments du résultat global.

2.4 Utilisation de jugements et d'estimations

2.4.1 *Estimations*

Afin de préparer les états financiers consolidés, la Direction du Groupe doit recourir à des estimations et à des hypothèses susceptibles d'affecter la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, des capitaux propres, des produits et charges, ainsi que les informations données en notes annexes. La Direction doit également exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables du Groupe. Les montants *in fine* peuvent différer de ces estimations, en raison de changements intervenus dans les faits et circonstances.

Cette note fournit un aperçu des domaines qui ont impliqué un degré de jugement ou de complexité plus élevé, ainsi que des éléments qui sont plus susceptibles d'être impactés de manière matérielle par des d'estimations ou par des modifications d'hypothèses. Des informations détaillées concernant l'ensemble de ces estimations et jugements sont présentées dans d'autres notes, aux côtés d'informations décrivant la base de calcul de chaque poste concerné dans les états financiers consolidés.

Les principales estimations utilisées dans la préparation des états financiers consolidés du Groupe concernent pour l'essentiel :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles (*voir Notes 7.1 et 7.2*) ;
- l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (*voir Note 3.2*) ;
- l'allocation du prix total de transaction aux obligations de performance distinctes selon la norme IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (*voir Note 5.1*) ;
- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs d'impôts différés (*voir Note 6*) ;
- l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives conformément à la norme IFRS 16 – Contrats de location (*voir Note 8*) ;
- l'évaluation des passifs liés aux options de vente octroyées à des actionnaires minoritaires (*voir Note 14*) ;

- le respect des ratios financiers (*voir Note 14.2.4*) ;
- l'évaluation des instruments dérivés et autres instruments financiers à la juste valeur (*voir Note 14.5*) ;
- l'évaluation des provisions pour risque de crédit sur les créances clients et autres créances (*voir Note 16*) ;
- l'évaluation des avantages du personnel, principalement des pensions (*voir Note 17*) ;
- l'évaluation des paiements fondés sur des actions nouvellement attribuées (*voir Note 18*) ;
- et, dans le contexte de la Covid-19, la prise en compte des incertitudes lors de l'évaluation de ces valeurs recouvrables et de leur sensibilité à d'éventuelles modifications des hypothèses clés (*voir Note 1.3*).

Malgré la pandémie de Covid-19, le Groupe est parvenu à assurer la continuité de ses activités au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de sorte que ses estimations et jugements demeurent valables.

2.4.2 Jugements

La Direction du Groupe exerce également son jugement pour déterminer les méthodes comptables appropriées devant être appliquées à certaines activités et opérations, en particulier lorsque les normes IFRS et les interprétations IFRIC en vigueur ne traitent pas spécifiquement des questions comptables correspondantes.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour :

- identifier les obligations de performance distinctes des contrats avec les clients et déterminer si le Groupe agit pour son propre compte ou comme mandataire (*voir Note 5*) ;
- déterminer si certaines modalités de financement (contrats d'affacturage, solutions de financement d'Exclusive Capital et nouveaux contrats d'affacturage paneuropéens) peuvent entraîner ou non une déconsolidation (*voir Notes 9 et 14*).

Le contexte de la pandémie de Covid-19 n'a pas conduit le Groupe à modifier l'évaluation de ses jugements par rapport aux exercices précédents.

2.5 Continuité d'exploitation

Nonobstant la pandémie de Covid-19, la Direction estime que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités pendant au moins 12 mois et qu'il n'existe pas d'incertitudes importantes quant à la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. En outre, suite au refinancement de sa dette réalisé à l'issue de son introduction en bourse, le Groupe a réduit de manière significative son risque de liquidité (*voir Note 14.2*).

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1 Liste des principales sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Entité	Pays	2021		2020	
		Méthode de consolidation	% de participation direct et indirect	Méthode de consolidation	% de participation direct et indirect
Exclusive Networks S.A. (anciennement Everest HoldCo SAS)	France	Société mère	100	Société mère	100
Exclusive Networks PTY Ltd	Australie	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Belux	Belgique	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Canada Inc	Canada	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Finlande OY	Finlande	IG	100	IG	100
Everest SubBidCo SAS	France	IG	100	IG	100
Exclusive Networks SAS	France	IG	100	IG	100
Exclusive Capital SAS	France	IG	89,18	IG	87,13
Exclusive Networks Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Sales India Pte Ltd	Inde	IG	100	IG	100
PT Exclusive Networks Indonesia	Indonésie	IG	100	IG	100
Exclusive Networks S. r. l.	Italie	IG	100	IG	100
Exclusive Networks B. V.	Pays-Bas	IG	100	IG	100
Veracomp Exclusive Networks Poland SA	Pologne	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Asia Pte Ltd	Singapour	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Singapore Pte Ltd	Singapour	IG	100	IG	100
Exclusive Networks SL	Espagne	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Sweden AB	Suède	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Switzerland AG	Suisse	IG	100	IG	100
Transition Systems and Networks (Thailand) Co. Ltd	Thaïlande	IG	86,67	IG	86,67
Exclusive Networks Bilişim A. Ş.	Turquie	IG	100	IG	100
Network Distributors FZ- LLC	Émirats Arabes Unis	IG	100	IG	100
Exclusive Networks Ltd	Royaume-Uni	IG	100	IG	100
Ignition Technology Ltd	Royaume-Uni	IG	75,30	-	-
Exclusive Networks USA Inc.	États-Unis	IG	100	IG	100

3.2 Variations du périmètre de consolidation

Les variations du périmètre de consolidation résultent de regroupements d'entreprises tels que définis par la norme IFRS 3R et d'acquisitions d'actifs et de groupes d'actifs.

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, les acquisitions conférant le contrôle de l'entreprise acquise font l'objet du traitement comptable suivant :

- Les coûts d'acquisition sont enregistrés au compte de résultat en charges dans les « Produits et charges d'exploitation non courants » ; ils sont présentés dans l'état des flux de trésorerie avec les activités d'investissement lorsqu'ils sont encourus. A noter, les coûts d'émission de titres de créance ou d'actions viennent en déduction des instruments correspondants ;
- Les ajustements de prix sont initialement comptabilisés à la juste valeur ; les changements ultérieurs sont comptabilisés en « Produits et charges d'exploitation non courants », et tous les paiements liés à ces ajustements sont présentés avec les activités d'investissement dans le tableau des flux de trésorerie ;
- A la prise (ou à la perte) du contrôle, la réévaluation à la juste valeur de l'intérêt précédemment détenu (ou de l'intérêt résiduel) est comptabilisée dans le compte de résultat en « Produits et charges d'exploitation non courants » ;
- A la prise de contrôle, les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées, soit à leur part de la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise, soit à leur juste valeur. Dans ce dernier cas, l'écart d'acquisition est ensuite augmenté de la part relative à ces participations ne donnant pas le contrôle. Le mode de traitement est choisi au cas par cas pour chaque acquisition.

Les regroupements d'entreprises peuvent être comptabilisés provisoirement : les montants alloués aux actifs identifiables acquis, aux passifs repris et aux écarts d'acquisition peuvent être modifiés jusqu'à un an après leur date d'acquisition.

Variation des participations dans des filiales sans changement de contrôle

Les transactions avec des intérêts ne conférant pas le contrôle qui n'amènent ni gain, ni perte de contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres. En d'autres termes, la différence entre la juste valeur des contreparties versées et la valeur comptable de la part de l'actif net de la filiale acquise ou cédée est comptabilisée en capitaux propres.

3.2.1 Acquisitions au cours de l'exercice

Acquisition de Veracomp KFT (Hongrie)

Le 18 février 2021, le Groupe a acquis 90 % du capital social de Veracomp KFT, un distributeur hongrois de solutions et d'infrastructures de cybersécurité. Cette acquisition vient compléter l'acquisition du groupe Veracomp conclue en décembre 2020. Le goodwill est déterminé de manière provisoire ; il peut être ajusté pendant une période d'évaluation de 12 mois après la date d'acquisition.

Acquisition d'Ignition Technology

Le 2 juillet 2021, Exclusive Networks a conclu l'acquisition d'Ignition Technology (voir la Note 1.1). Le prix d'acquisition de 14,9 millions d'euros a été payé à la date d'acquisition ; un complément de prix basé sur la performance financière, d'un montant de 3,1 millions d'euros, devrait être versé au premier semestre 2022. Au 31 décembre 2021, le Groupe détenait 75,30 % de la société Ignition Technology. Au 31 décembre 2021, ce groupe d'entité a été entièrement consolidé dans les états financiers du Groupe et intégrée à l'Unité Génératrice de Trésorerie « Autres Services ».

Acquisition de Networks Unlimited

Le 2 décembre 2021, le Groupe a conclu l'acquisition de Networks Unlimited (NU), spécialiste en cybersécurité basé en Afrique du Sud, à l'Ile Maurice et au Kenya, afin d'établir une présence sur ce marché régional. Le prix payé à la date d'acquisition s'élève à 4,4 millions d'euros. La société est entièrement consolidée au 31 décembre 2021. Exclusive Networks exerce un contrôle opérationnel malgré sa participation minoritaire indirecte. L'entreprise est intégrée à l'Unité Génératrice de Trésorerie « Moyen Orient ».

3.2.1.1 Résumé des acquisitions significatives

A la date d'acquisition (en milliers d'euros)	Ignition Technology	Networks Unlimited	Nuaware Complément de prix	Veracom p Hongrie	Autres	Total
Prix d'acquisition (A)	18 297	4 409				22 706
Part proportionnelle de l'actif net réévalué à la juste valeur (B) ⁽¹⁾	2 501	1 454				3 955
Goodwill provisoire (A) - (B) ⁽²⁾	15 796	2 955				18 751
Effet sur le tableau des flux de trésorerie (trésorerie payée, déduction faite de la trésorerie acquise)	(10 488)	(1 535)	(4 287)	(357)	89	(16 578)
dont:						
- Trésorerie acquise	6 155	2 899		607		9 661
- Autres effets de la variation du périmètre ⁽³⁾						(5 205)
Impact de la variation du périmètre de consolidation						(21 783)

- (1) Concernant Ignition Technology et Networks Unlimited, l'affectation du prix d'achat est encore en cours et pourrait conduire, au premier semestre 2022, à la reconnaissance des relations avec les fournisseurs, les contrats de distribution et les actifs et passifs d'impôt différé associés.
- (2) Convertis pour leur contrevaletur en euros au 31 Decembre 2021
- (3) Suite à l'acquisition de Veracomp en décembre 2020, le Groupe a ajusté la valeur de certains des actifs acquis qui avaient été pour l'essentiel surestimés. La conséquence de cette erreur conduit à la correction suivante : réévaluation des stocks à hauteur de 0,4 million d'euros, diminution des dettes fournisseurs et de la trésorerie pour respectivement de 0,5 million d'euros et 5,2 millions d'euros. La contrepartie est une augmentation de l'écart d'acquisition pour un montant de 4,4 millions d'euros.

3.2.1.2 *Prix d'acquisition et goodwill*

Le goodwill indiqué ci-dessus a été déterminé à titre provisoire ; il peut être ajusté jusqu'à 12 mois après la date d'acquisition.

3.2.2 *Acquisitions au cours de l'exercice précédent*

3.2.2.1 *Résumé des principales acquisitions*

En 2020, Exclusive Networks a acquis plusieurs sociétés. Veracomp est considérée comme une acquisition significative. Nuaware et JJNET sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs individuellement comme collectivement par rapport à l'ensemble des acquisitions de l'exercice 2020 et aux états financiers consolidés du Groupe.

3.2.2.2 *Prix d'acquisition et goodwill*

Conformément à la norme IFRS 3R – Regroupements d'entreprises, l'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris a été finalisée en 2020. L'affectation finale des coûts d'acquisition est la suivante :

A la date d'acquisition (en milliers d'euros)	Veracomp	JJNET	Nuaware	Total
Prix d'acquisition (A)	73 945⁽¹⁾	3 118	9 579⁽³⁾	86 642
Part proportionnelle de l'actif net réévaluée à la juste valeur (B)	64 018	3 081	4 548	71 647
dont (à 100 %) :				
- Relations avec les fournisseurs ⁽²⁾	16 667	-	6 940	23 608
- Accord de distribution	-	1 953	-	1 953
- Impôts différés nets	(3 070)	(354)	(1 319)	(4 743)
Goodwill provisoire (A)-(B)	9 927	37	5 031	14 995
Effet sur le tableau des flux de trésorerie (trésorerie payée, déduction faite de la trésorerie acquise)	63 949	2 352	2 773	69 074
dont	(9 765)	(874)	(2 142)	(12 781)
- Trésorerie acquise				

⁽¹⁾ Le prix d'acquisition de Veracomp comprend 72,5 millions d'euros liés à Veracomp SA et 1,4 million d'euros à ses filiales.

⁽²⁾ Dans le cadre de l'acquisition de Veracomp, le Groupe a comptabilisé les relations avec les fournisseurs à leur juste valeur sur la base de la méthode des surprofits. Les relations avec les fournisseurs sont amorties sur une période de 8 à 10 ans selon les fournisseurs.

⁽³⁾ En complément du prix d'acquisition des actions Nuaware, le Groupe a versé au vendeur 4 millions d'euros (3,6 millions de livres sterling) au 30 juin 2021. Ce montant apparaît dans le compte « Dettes fournisseurs et autres dettes » (voir la Note 11). Une provision pour risques de 0,8 million d'euros est inscrite en prévision d'un passif éventuel d'impôt ou de cotisations sociales britanniques.

Les coûts liés à l'acquisition des actifs de Veracomp, JJNET et Nuaware s'élèvent respectivement à 4,1 millions d'euros, 0,4 million d'euros et 0,2 million d'euros.

3.2.3 Intérêts ne conférant pas le contrôle

3.2.3.1 Intérêts ne conférant pas le contrôle et acquis au cours de l'exercice

Le 23 février 2021, le Groupe a acquis une participation minoritaire de 2,05% dans la société Exclusive Capital S.A.S., pour un prix d'achat total de 0,2 million d'euros. Le Groupe détient ainsi 89 % des actions de la société au 31 décembre 2021 (voir la Note 14).

Le 23 décembre 2021, le Groupe a acquis une participation minoritaire de 12 % dans la société Exclusive Networks Ireland Limited pour un prix d'achat total de 1,1 million d'euros (voir la Note 14). Le Groupe détient ainsi 100 % des actions de la société au 31 décembre 2021.

Le 30 décembre 2021, le Groupe a acquis une participation minoritaire de 7,5 % de participations ne conférant pas le contrôle dans Veracomp D.o.o en Croatie pour un prix d'achat total de 0,3 million d'euros (voir la Note 14), portant sa participation dans la société à 100 % au 31 décembre 2021.

3.2.3.2 Intérêts ne conférant pas le contrôle et acquis au cours de l'exercice précédent

Les 23 septembre et 16 octobre 2020, Exclusive Networks S.A.S. a acquis une participation minoritaire de 21,5 % dans Exclusive Networks Ireland Ltd pour un montant total de 0,9 million d'euros, portant sa participation à 88 %.

3.2.4 Créations et liquidations

3.2.4.1 Créations et liquidations au cours de l'exercice

Exclusive Capital Limited a été liquidée le 12 janvier 2021.

Le 29 janvier 2021, l'activité Exclusive on Demand s'est étendue aux États-Unis avec la création d'Exclusive on Demand USA. Le 26 juillet 2021, l'activité Exclusive on Demand APAC a été créée.

3.2.4.2 Création et liquidation au cours de l'exercice précédent

Création d'Exclusive on Demand SAS

Le 17 mars 2020, le Groupe a créé la société Exclusive on Demand S.A.S., une filiale à 100 % d'Everest SubBidCo S.A.S., avec un capital social de 5 000 euros. L'entreprise commercialise sous forme d'abonnement des solutions technologiques, en matière de sécurité informatique, de stockage et d'infrastructure.

Liquidation de VADition Ltd et d'Exclusive UK Holding Ltd (UK)

VADition Ltd et Exclusive UK Holding Ltd ont fait l'objet d'une demande de liquidation le 18 décembre 2019. Ces liquidations ont pris effet le 31 mars 2020.

Fusion d'EC GmbH

EC GmbH a été fusionnée avec EN Deutschland avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2020.

3.2.5 Réorganisation juridique

Le Groupe a procédé à une simplification de sa structure juridique, avec effet à la date de règlement-livraison des actions proposées dans le cadre de la proposition d'introduction en bourse. Voici les principales étapes de ce processus :

- Fusion-absorption par la société Everest HoldCo S.A.S. des deux entités via lesquelles les employés de Exclusive Networks détenaient leurs participations dans le Groupe (EM Networks 1 et EM Networks 2). La fusion a été proposée aux actionnaires et approuvée par ces derniers à la date de fixation des prix des actions de la Société dans le cadre de son introduction en bourse. Cette fusion a pris effet immédiatement avant le règlement-livraison des actions proposées ;
- conversion en actions ordinaires de toutes les actions privilégiées de la Société Everest Holdco SAS en circulation, avec effet précédant immédiatement le règlement-livraison des actions proposées dans le cadre de l'introduction en bourse (*voir la Note 14*) ;
- fusions-absorptions successives de certains véhicules intermédiaires du Groupe (fusion d'Everest BidCo S.A.S. avec Everest MidCo S.A.S., puis fusion d'Everest MidCo S.A.S. avec Everest SubHoldCo S.A.S., puis fusion d'Everest SubHoldCo S.A.S. avec la Société Everest Holdco SAS), qui ont pris effet après le règlement-livraison des actions proposées lors de l'introduction en bourse, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 sur le plan comptable et fiscal.

Cette réorganisation visait principalement :

- à transformer la Société Everest HoldCo S.A.S. en société anonyme (puisque'en droit français les actions d'une société par actions simplifiée ne peuvent pas être cotées) ;
- à permettre aux dirigeants du Groupe qui détenaient leurs participations via des véhicules de gestion dédiés (EM Networks 1 et EM Networks 2) de devenir actionnaires directs de la Société ;
- à convertir les actions privilégiées émises par la Société Everest HoldCo S.A.S. en actions ordinaires avant la cotation des actions de la Société ;
- à éliminer par fusion les véhicules de participation intermédiaires (Everest BidCo, Everest MidCo et Everest SubHoldCo), devenus superflus après la cotation des actions de la Société ;
- à changer la dénomination sociale de la Société Everest Holdco S.A.S. en Exclusive Networks S.A.

Note 4. Informations sectorielles

Principes comptables

Le Groupe est un distributeur de produits et de services technologiques innovants destinés à construire une infrastructure numérique de confiance à l'échelle mondiale pour ses clients (*voir Note 5*).

À des fins de gestion et de reporting interne, le Groupe est organisé par régions géographiques supervisées par des Vice-Présidents Senior régionaux qui sont responsables de la relation avec les fournisseurs et les clients au niveau local. Les régions géographiques suivantes constituent les secteurs opérationnels du Groupe : Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA), Amériques et Asie-Pacifique (APAC).

Le Directeur Général est le Principal Décideur opérationnel du Groupe. Il évalue la performance et l'affectation des ressources séparément pour chacun des secteurs opérationnels du Groupe

Les ventes brutes et l'EBITA ajusté sont les principaux indicateurs de performance examinés chaque mois par le Principal Décideur opérationnel. Ils sont définis comme suit :

- Le chiffre d'affaires brut représente les revenus comptabilisés par le Groupe sur une base brute (avant les ajustements relatifs à la norme IFRS 15) pour chaque flux de revenus provenant des opérations et avant les éliminations intra et inter secteurs.
- L'EBITA ajusté représente le résultat opérationnel courant avant amortissement des immobilisations incorporelles, ajusté de certains coûts qui n'ont pas d'incidence sur les opérations courantes et qui sont de nature inhabituelle. À ce titre, ces coûts comprennent les coûts de mise en place des systèmes de gestion relatifs aux fonctions finances et opérations du Groupe, les coûts de restructuration, les charges relatives aux plans d'intéressement à long terme et les coûts non récurrents liés aux dirigeants du Groupe.

« Corporate » représente les fonctions supports du Groupe telles que le bureau du Directeur général, la stratégie, le développement commercial, les ventes et le marketing mondiaux, les alliances mondiales avec les fournisseurs, la finance, les ressources humaines, le service juridique, les opérations et les systèmes d'information.

4.1 Chiffre d'affaires brut et EBITA ajusté par secteur opérationnel

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	EMEA	APAC	Amériques	Corporate	Total
Chiffre d'affaires brut	2 579 455	394 255	346 729	-	3 320 439
EBITA ajusté	117 521	18 738	8 506	(25 597)	119 168

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	EMEA	APAC	Amériques	Corporate	Total
Chiffre d'affaires brut	1 931 495	362 828	269 542	-	2 563 865
EBITA ajusté	94 617	16 775	5 443	(21 658)	95 176

Le tableau ci-après présente la réconciliation entre le chiffre d'affaires selon la norme IFRS 15 et le chiffre d'affaires brut :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Chiffre d'affaires	2 483 425	1 891 746
Retraitement IFRS 15 - Activité en tant qu'agent (principalement le support et la maintenance aux fournisseurs)	793 525	657 794
Date de comptabilisation des revenus – IFRS 15	(3 523)	(10 717)
Intra-groupe	47 012	25 042
Chiffre d'affaires brut	3 320 439	2 563 865

Pour le chiffre d'affaires provenant de clients externes par nature de produits et services et par géographie, voir Note 5.1.

Le Groupe n'a pas de chiffre d'affaires provenant de transactions avec un client externe dépassant 10 % du chiffre d'affaires total.

Le tableau ci-après présente la réconciliation entre le résultat opérationnel et l'EBITA ajusté :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Résultat opérationnel	50 881	29 757
Produits et charges d'exploitation non courants - IFRS	3 897	5 580
Amortissement des immobilisations incorporelles	56 739	53 942
Coûts de mise en place des systèmes d'information	3 624	2 522
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	2 846	-
Autres produits et charges d'exploitation non courants (notion extra-comptable) Non GAAP	1 181	3 375
EBITA ajusté	119 168	95 176

- Produits et charges d'exploitation non courants - IFRS, voir Note 5.6.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles concerne principalement l'amortissement des relations avec les fournisseurs, voir Note 7.2.
- Les coûts de mise en place des systèmes d'information concernent principalement des projets de technologie de l'information en relation avec la mise en œuvre du nouveau système de gestion des fonctions finance et opération du Groupe.
- Paiements fondés sur des actions, voir Note 18.

Les principaux actifs non-courants sont présentés par UGT ou groupe d'UGT et secteurs dans la note 7.1.1.

Note 5. Produits et charges d'exploitation

5.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires du Groupe provient principalement de la vente de solutions et de services de cybersécurité. Les licences, le matériel, le support et la maintenance réalisés pour les fournisseurs et les autres services (installation, formations et autres services professionnels) ont été identifiés comme des obligations de performance distinctes, car elles peuvent être vendues séparément et font l'objet de dispositions contractuelles spécifiques.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base de l'exécution des obligations de performance au prix de transaction attribué à chacune de ces obligations. Le prix de transaction, qui représente la contrepartie que le Groupe s'attend à recevoir en échange de ces produits ou de ces services, correspond au prix stipulé dans le contrat ou dans la commande correspondante. Lorsque les contrats prévoient plusieurs obligations de performance pour un prix global, les prix de transaction seront alloués à chaque obligation de prestation par référence au prix de vente à l'unité de cette composante. Les obligations de performance sont précisées individuellement sur la commande ; le prix de chaque obligation de performance est réparti sur cette base.

Le Groupe agit pour son propre compte (« principal ») pour la vente de licences, de matériel et de services professionnels, car il contrôle ces produits et services avant leur transfert aux clients. Le Groupe conclut également avec ses clients des contrats dont l'obligation de prestation porte sur la fourniture de produits ou de services par un tiers. Dans le cadre de ces contrats, le Groupe intervient en tant que mandataire (« agent »). Le chiffre d'affaires de ces contrats est comptabilisé pour le montant de la marge nette de la transaction. Ces constats correspondent essentiellement aux contrats de vente de services support et de maintenance et d'assistance ou de services d'extension de garantie.

Une obligation de performance est satisfaite lorsque le contrôle du produit ou du service promis est transféré au client, ce qui peut se produire soit « à un moment précis », soit « progressivement » :

- Pour les licences et le matériel, le contrôle est généralement transféré au client au moment de l'expédition. Les produits logiciels sont mis à disposition par l'envoi des clés d'activation par voie électronique. Le matériel est expédié depuis les sites du Groupe ou directement depuis le site du fournisseur.
- Pour l'installation, la formation et les autres services proposés par le Groupe, le contrôle est transféré aux clients progressivement. Le chiffre d'affaires y afférent est comptabilisé à mesure que les services sont fournis.

Le Groupe exerce une part significative de jugement pour apprécier s'il agit en tant que principal, enregistrant son chiffre d'affaires sur une base brute, ou en tant qu'agent, enregistrant son chiffre d'affaires sur une base nette. Pour déterminer, d'abord, s'il contrôle les solutions et les services avant leur transfert au client, puis s'il agit pour son propre compte ou en tant que mandataire dans une transaction, le Groupe évalue chaque opération de vente à l'aune de différents indicateurs : (i) la responsabilité principale de l'exécution de la promesse de fournir les biens ou services distincts, (ii) le risque de stock supporté par le Groupe avant que le produit ou le service distinct n'ait été transféré à un client et (iii) le degré de latitude pour établir le prix d'un produit ou d'un service distinct. Selon les types d'opérations, l'examen de ces critères donne lieu à l'application de jugements plus ou moins importants et la conclusion peut alors dépendre de la pondération appliquée aux réponses à chacun de ces trois indicateurs.

Principes comptables (suite)

La Direction a conclu que le Groupe agit pour son propre compte en ce qui concerne la vente de licences logicielles et de matériel, car elle a estimé (i) que le Groupe contrôle ces produits avant leur transfert au client, (ii) qu'il est principalement responsable de l'exécution de la promesse faite au client, car il garantit la correspondance entre les produits et les exigences du client, et (iii) qu'il dispose d'un certain pouvoir discrétionnaire pour établir le prix de vente de ces produits et qu'il supporte le risque de stock associé aux produits. Dans les accords où le Groupe ne contrôle pas le service et n'est pas principal responsable de son exécution, tels que le support et maintenance, la Direction a conclu que le Groupe agit en tant que mandataire.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé net des retours. Ces derniers ne sont historiquement pas jugés matériels par le Groupe. Le chiffre d'affaires est également enregistré net des remises et rabais, des remises sur volume et autres réductions pour certains clients qui, dans l'ensemble, ont une matérialité limitée. Un passif sur contrats pour les remises clients et autres remises est comptabilisé en déduction du chiffre d'affaires au moment de la vente, sur la base d'une évaluation des conditions contractuelles et des données historiques.

Exclusive Capital

Par le biais de l'entité Exclusive Capital, le Groupe vend à ses clients des produits avec des modalités de financement. Plus précisément, Exclusive Capital conclut avec ses clients des accords de type location financement, généralement sur une période de 36 mois, sur la base de contrats d'abonnement de durée similaire. Parallèlement, Exclusive Capital a conclu des accords de refinancement avec des institutions financières, à qui il cède l'équipement ainsi que le contrat de type location financement à un prix réduit, moyennant une rémunération des institutions financières pour le service de financement. La propriété juridique est également transférée aux institutions financières pendant la durée du contrat. Exclusive Capital s'engage contractuellement à racheter les équipements aux institutions financières à un prix résiduel à la fin du contrat de location-financement.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la juste valeur ou à la valeur actuelle des paiements encourus au titre de la location-financement, actualisés sur la base d'un taux d'intérêt du marché, si cette valeur est inférieure. En tant que négociant/bailleur, le Groupe comptabilise le bénéfice ou la perte sur la vente de contrats de location-financement à la date de début du contrat.

Voir la *Note 14.2* pour l'analyse IFRS 9 de ces modalités de financement.

La répartition du chiffre d'affaires par nature des produits et des services est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc 2021	31 déc 2020
Licences, logiciels et matériels associés aux licences et aux logiciels	2 232 445	1 724 797
Autres ⁽¹⁾	250 979	166 949
Chiffre d'affaires	2 483 425	1 891 746

⁽¹⁾ Inclut l'assistance et la maintenance pour les fournisseurs, les revenus des contrats de location-financement et les services professionnels fournis par le Groupe (installation, formation, etc.)

La répartition géographique du chiffre d'affaires représentant plus de 8 % du chiffre d'affaires total est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc 2021	31 déc 2020
Chiffre d'affaires par zone géographique		
Royaume-Uni	343 552	272 436
France	315 810	233 261
Reste du monde ⁽¹⁾	1 824 064	1 386 049
Total chiffre d'affaires	2 483 425	1 891 746

⁽¹⁾ Aucun autre pays ne représente individuellement plus de 8 % du chiffre d'affaires consolidé.

En 2021, le chiffre d'affaires généré par les entités situées dans les principaux pays du Groupe (Royaume-Uni et France) s'élève à 659 millions d'euros.

Pour chacun des exercices présentés, aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les activités Exclusive Capital ont contribué à hauteur de 25,9 millions d'euros en 2021 et de 25,7 millions d'euros en 2020 (voir Note 14.2).

5.2 Coûts des biens et services achetés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Achats de marchandises et services	(2 191 986)	(1 634 690)
Variations des stocks	33 050	6 936
Dotations/reprise des provisions pour dépréciation des stocks	875	(3 108)
Coûts des biens et services achetés	(2 158 061)	(1 630 861)

5.3 Charges de personnel

L'effectif moyen exprimé en équivalent temps plein pour la période était de 2 226 personnes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Salaires et traitements	(131 339)	(102 129)
Charges sociales et autres coûts	(22 107)	(17 736)
Charges de personnel	(153 446)	(119 865)

L'augmentation des charges de personnel en 2021 est principalement liée aux acquisitions de sociétés de fin 2020 et 2021 (Veracomp, Ignition et Networks Unlimited représentant ensemble une augmentation de 17 millions d'euros) et aux charges liées aux paiements fondés sur des actions - IFRS 2 (voir Note 18). L'augmentation résiduelle reflète l'investissement en ressources humaines pour accompagner la croissance dynamique du chiffre d'affaires.

5.4 Autres coûts d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Charges externes	(16 640)	(13 632)
Autres frais d'exploitation ⁽¹⁾	(26 323)	(25 449)
Autres coûts d'exploitation	(42 963)	(39 081)

⁽¹⁾ comprend les frais de déplacement, les frais de marketing et de publicité, les frais d'assurance et les frais bancaires.

L'augmentation des Autres coûts d'exploitation en 2021 est principalement due aux effets de périmètre et à l'acquisition des sociétés Veracomp, Ignition et Networks Unlimited qui représentent une augmentation totale de 4,1 millions d'euros.

5.5 Dotations aux amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(56 739)	(53 942)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(3 831)	(1 902)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation sur actifs loués	(8 154)	(7 212)
Dotations aux amortissements	(68 724)	(63 056)

L'amortissement des immobilisations incorporelles concerne principalement l'amortissement des relations avec les fournisseurs, identifiées dans le cadre de regroupements d'entreprises, sur une période correspondant au rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. Il s'agit principalement de l'acquisition d'Exclusive France Holding Group par Exclusive Networks S.A. (anciennement Everest HoldCo S.A.S.) le 4 juillet 2018. L'augmentation des dotations aux amortissements en 2021 est principalement due aux variations de périmètre en relation avec les acquisitions de fin 2020 et 2021 (Veracomp, Ignition et Networks Unlimited représentant ensemble une augmentation totale de 4,6 millions d'euros).

5.6 Produits et charges d'exploitation non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Coûts liés à l'introduction en bourse	(1 808)	-
Coûts d'acquisition	(1 667)	(5 660)
Autres	(239)	-
Résultat des cessions d'immobilisations corporelles	(184)	81
Produits et charges d'exploitation non courants	(3 897)	(5 580)

La plupart des coûts relatifs à l'introduction en bourse ont été imputés sur la prime d'émission lorsqu'ils étaient directement attribuables, conformément à la norme IAS 32. Ceux qui n'étaient pas directement attribuables ont été comptabilisés en produits et charges d'exploitation non courants dans le poste intitulé « Coûts liés à l'introduction en bourse ».

Les coûts d'acquisition concernent les acquisitions d'Ignition et Networks Unlimited, réalisées en 2021.

Les produits et charges non courants comprennent des éléments définis comme étant des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents, qui sont en nombre limités et qui sont présentés séparément afin de ne pas fausser la compréhension des performances sous-jacentes du Groupe.

Note 6. Impôts sur le résultat

Principes comptables

Le poste « Impôts sur le résultat » comprend les impôts courants et différés.

Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur les bénéfices. Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et passifs et leurs valeurs comptables au bilan, ainsi que sur les pertes fiscales reportables lorsqu'il a été possible de définir le moment du renversement de ces différences temporaires par rapport aux bénéfices.

Le Groupe a jugé que la CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux, remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat, tel que défini par la norme IAS 12. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt et des lois qui ont été adoptés ou substantiellement adoptés conformément à la norme IAS 12 à la date du bilan et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé correspondant est réalisé ou que le passif d'impôt différé est réglé.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés à hauteur du montant des passifs d'impôts différés et, pour le solde éventuel, si des bénéfices imposables sont prévus, pendant leur période de dénouement.

Les impôts différés sont inclus dans les postes « Actifs d'impôts différés » et « Passifs d'impôts différés » du bilan.

En application de la norme IFRIC 23, toute incertitude sur les positions d'impôt sur le résultat est prise en compte par le Groupe pour déterminer le bénéfice imposable (pertes fiscales), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt.

6.1 Ventilation détaillée des impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat est ventilé comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Impôts courants	(18 774)	(14 378)
Impôts différés	(5 828)	26 035
Impôt sur le résultat	(24 602)	11 657

La charge de 5 828 milliers d'euros d'impôts différés inclue :

- l'impact de l'augmentation du taux d'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 19 % à 25 % à compter du 1^{er} avril 2023 sur les impôts différés passifs calculés sur les relations avec les fournisseurs et sur la marque commerciale reconnus en 2018 pour (16 891) milliers d'euros,
- la reprise des impôts différés passifs relatifs aux amortissements des relations avec les fournisseurs pour 12 804 milliers d'euros,
- l'impact net de l'utilisation des déficits fiscaux reportables activés au niveau du groupe d'intégration fiscale français en 2020 pour 1 761 milliers d'euros.

6.2 Analyse de la charge d'impôts

La charge d'impôts sur le résultat peut être analysée comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Résultat avant impôts	12 089	(8 937)
Taux d'impôt courant en France	28,41 %	32,02 %
Charge d'impôts théorique (A)	(3 434)	2 862
Impact des différences permanentes	(1 445)	(2 822)
Variations du taux d'impôt ⁽¹⁾	(14 323)	7 446
Reconnaissance d'impôts différés ou utilisation de pertes fiscales reportables n'ayant pas fait l'objet d'une reconnaissance d'impôt différé antérieurement ⁽²⁾	152	10 378
Effet des actifs d'impôts différés non comptabilisés sur les pertes fiscales de l'exercice et sur les autres différences temporaires non déductibles	(726)	(3 610)
Retenues à la source ⁽³⁾	(2 337)	(747)
Autres différences	(2 489)	(1 849)
Effet d'impôt total (B)	(21 168)	8 796
Charges/(revenus) d'impôts (A+B)	(24 602)	11 657

⁽¹⁾ Y compris en 2021 :

- les différences entre les taux d'impôt en France et à l'étranger

- l'impact de l'augmentation du taux d'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 19 % à 25 % à compter du 1^{er} avril 2023 sur les relations avec les fournisseurs pour 13 825 milliers d'euros et sur la marque commerciale pour 3 066 milliers d'euros. En 2020, l'impact était lié à une variation des impôts différés passifs sur les immobilisations incorporelles pour 7 607 milliers d'euros.

⁽²⁾ Y compris la comptabilisation en 2020 d'un impôt différé actif sur les pertes fiscales reportables en France (6 292 milliers d'euros).

⁽³⁾ Y compris en 2021, 1 761 milliers d'euros de retenues à la source non utilisées en raison de pertes fiscales générées dans le groupe d'intégration fiscale français.

6.3 Impôts différés au bilan

Les variations des impôts différés actifs et passifs sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Au 31 décembre 2019	6 099	301 312
Variation de périmètre	742	7 279
Impact net dans le compte de résultat consolidé	6 718	(19 317)
Reclassements et autres variations	(753)	(793)
Ecarts de conversion	(122)	(9 591)
Au 31 décembre 2020	12 685	278 890
Variation de périmètre	1 084	(134)
Impact net dans le compte de résultat consolidé	(2 402)	3 426
Reclassements et autres variations	(278)	(374)
Ecarts de conversion	55	12 672
Au 31 décembre 2021	11 144	294 480

Les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au bilan sont répartis selon les natures suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31 décembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Sur les différences temporaires	6 100	6 715	6 393	6 048
Sur les déficits fiscaux reportables	5 044	-	6 292	-
Sur les différences d'évaluation	-	287 765	-	272 842
Total	11 144	294 480	12 685	278 890

Impôts différés actifs sur les pertes reportables

Au 31 décembre 2021, les pertes fiscales reportables s'élevaient à 52 619 milliers d'euros, dont 20 204 milliers d'euros ont été activés, générant ainsi des impôts différés actifs pour 5 044 milliers d'euros. L'augmentation des déficits par rapport à 2020 est principalement due aux coûts encourus par Exclusive Networks S.A. relatifs à l'introduction en bourse qui ont été alloués à la prime d'émission et qui sont entièrement déductibles fiscalement en 2021.

Au 31 décembre 2020, les pertes fiscales reportables s'élevaient à 23 749 milliers d'euros, dont 23 268 milliers d'euros en France. Un impôt différé actif avait été comptabilisé sur les pertes reportables françaises pour 6 292 milliers d'euros au 31 décembre 2020, sur la base des prévisions d'utilisation de ces pertes.

Impôts différés sur les différences d'évaluation

Les impôts différés passifs sur les différences d'évaluation résultent de différences temporaires découlant de la comptabilisation à la juste valeur des immobilisations incorporelles (relations avec les fournisseurs et marque commerciale) conformément à la norme IAS 12. Ces impôts différés passifs couvrent les conséquences fiscales des éventuelles plus-values en cas de cession séparée de l'immobilisation incorporelle et sont repris au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement, le cas échéant, des actifs auxquels ils se rapportent.

6.4 Contrôles fiscaux

Certaines filiales font l'objet de contrôles fiscaux classiques par les autorités locales. Ces contrôles sont toujours en cours à la date à laquelle les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration et leurs conclusions non connues à ce stade.

Suite à un contrôle fiscal initié en 2018, l'entité italienne du Groupe a reçu en juin 2021 une notification de redressement pour les exercices 2014 et 2015 s'élevant à 9,6 millions d'euros, intérêts de retard et pénalités inclus. L'analyse des conseillers fiscaux du Groupe, basée sur les lois et décisions nationales et internationales applicables, conclut que la position de l'administration italienne est infondée. Le Groupe considère ainsi qu'il dispose d'arguments solides pour sa défense et l'entité italienne a contesté la décision des autorités locales devant les tribunaux italiens.

Les contrôles fiscaux en cours sont pris en compte lors de l'analyse de la norme IFRIC 23. Après examen des risques afférents avec des experts fiscaux, aucune provision en vertu de la norme IFRIC 23 n'a été comptabilisée.

Note 7. Immobilisations

7.1 Goodwill

Principes comptables

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, et conformément à la norme IFRS 3, les Goodwill correspondent à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (compléments de prix inclus),
- augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle au sein de l'entreprise acquise,
- et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la quote-part détenue par le Groupe avant la prise de contrôle,
- et, le montant nets des actifs identifiables acquis et passifs identifiables assumés à la date d'acquisition évalués à la juste valeur

La période d'évaluation pendant laquelle l'acquéreur peut ajuster, de manière rétrospective et sur la base de faits et circonstances existants à la date de l'opération, les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition ne doit pas excéder un an à compter de la date d'acquisition.

Lorsque la différence est négative (opération réalisée à des conditions avantageuses), le badwill ainsi dégagé doit être immédiatement comptabilisé en produit au compte de résultat à la date d'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprises ne portant pas sur l'intégralité de l'actif net de la société acquise, les composantes au titre des intérêts ne conférant pas le contrôle peuvent être évaluées de deux manières :

- soit à la juste valeur, de sorte qu'une partie du goodwill comptabilisé au moment du regroupement d'entreprises est affectée aux intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode dite du « goodwill complet ») ;
- soit à la part proportionnelle de l'actif net identifiable à la date d'acquisition, de sorte que seul le Goodwill attribuable au Groupe est comptabilisé (méthode du « goodwill partiel »). Cette méthode est utilisée par le Groupe dans le cadre d'acquisitions jugées non significatives.

La méthode utilisée est déterminée au cas par cas.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, dans le compte « Produits et charges d'exploitation non courants » du compte de résultat consolidé.

Les Goodwill résultent des opérations décrites à la Note 3.2.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciation cumulée	Valeur nette comptable
Au 1^{er} janvier 2020	274 125	-	274 125
Acquisitions ⁽¹⁾	14 995	-	14 995
Ecarts de conversion et autres variations	(482)	-	(482)
Au 31 décembre 2020	288 639	-	288 639
Acquisitions ⁽¹⁾	17 735	-	17 735
Variations de juste valeur dans le délai d'un an après l'acquisition	5 879	-	5 879
Ecarts de conversion et autres variations	1 456	-	1 456
Au 31 décembre 2021	313 709	-	313 709

⁽¹⁾ Convertis en euro aux dates d'acquisitions

7.1.1 Tests de dépréciation

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les valeurs comptables des Goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumises à un test de dépréciation chaque année tandis que pour les actifs incorporels à durée de vie définie ce test intervient lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que ces actifs pourraient avoir subi une perte de valeur. L'objectif de ces tests est de s'assurer que la valeur comptable nette n'excède pas la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont affectés à différentes Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies nées des regroupements d'entreprises. Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des autres entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs ; et au niveau duquel le management gère ses activités et détermine le niveau retenu pour le suivi du retour sur investissement.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus de l'exploitation de ces actifs, compte tenu des hypothèses, des jugements et des estimations retenues par le management concernant essentiellement les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme. Toutes ces hypothèses sont établies sur la base d'une évaluation du contexte économique et financier des différentes zones géographiques où l'UGT/le groupe d'UGT opère, en particulier les différents niveaux de maturité des marchés. Les frais centraux corporate ainsi que les actifs nets des holdings (actifs de support) sont affectés à chaque UGT/groupe d'UGT en fonction des niveaux de chiffre d'affaires bruts correspondants. Notamment :

- les flux de trésorerie utilisés proviennent des plans d'affaire sur cinq ans préparés par la Direction ;
- les taux d'actualisation correspondent aux coûts moyens pondérés du capital (WACC) qui sont basés, par UGT/groupe d'UGT, sur les rendements financiers et sur les indicateurs de risque spécifiques aux secteurs et aux marchés sur lesquels le Groupe opère ;
- les valeurs terminales sont calculées en considérant que le groupe continuera à générer, par ses activités, des flux de trésorerie sur une période indéfinie, sur la base d'une hypothèse de croissance uniforme dans la durée et n'excédant pas celle du secteur d'activité dans lequel opère le Groupe

La valeur recouvrable des actifs de l'UGT telle que déterminée ci-dessus est ensuite comparée à leur valeur comptable au bilan consolidé. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable, déduction faite des coûts de cession, est inférieure à la valeur comptable de l'UGT. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les « Charges d'exploitation non courantes ».

Au 31 décembre 2021 et 2020, la valeur recouvrable de chaque UGT/Groupe d'UGT a été déterminée à partir de la valeur d'utilité. Aucune dépréciation des Goodwill n'a été comptabilisée ni en 2021, ni en 2020.

En 2021, des tests de dépréciation ont été réalisés à partir de flux de trésorerie futurs révisés, qui reflètent la meilleure estimation actuelle du Groupe concernant l'impact attendu de la crise sanitaire et des conditions économiques qui devraient prévaloir après celle-ci.

Affectation des Goodwill, des marques et principales hypothèses retenues par UGT/groupe d'UGT

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 Dec 2021				31 Dec 2020			
Secteurs	UGT / groupe d'UGT	Goodwill 1	Marques	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle	Goodwill	Marques	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle
EMEA	France (yc l'Afrique)	38 972	22 200	9,56%	1,50%	40 442	22 200	8,82%	1,50%
	Royaume-Uni et Irlande	57 917	50 615	9,21%	1,50%	64 879	47 307	8,92%	1,50%
	Zone germanique (a)	24 824	39 900	8,66%	1,50%	25 507	39 900	8,31%	1,50%
	Europe du Nord	18 292	36 500	8,76%	1,50%	16 264	36 500	8,39%	1,50%
	Europe du Sud (b)	15 683	13 200	11,73%	1,50%	14 230	13,200	11,80%	1,50%
	Moyen Orient(c)	5 617	8 440	9,16%	1,50%	1,123	7,790	8,49%	1,50%
	Europe Centrale & de l'Est (d)	18 504	-	9,93%	1,50%	9 927	-	-	-
	Autres services (e)	80 546	3 700	9,71%	1,50%–4,0%	63 525	3 700	8,70%	2–3,5%
APAC	APAC	31 062	18 425	9,68%	1,50%	31 257	17 006	9,35%	1,50-2%
Ameriques	Ameriques	21 292	27 791	8,59%	1,80%	21 485	25 651	8,22%	1,50-1,80%
Total		313 709	220 771			288 639	213 254		

(a) Allemagne, Autriche et Suisse

(b) Espagne, Italie, Turquie et Israël

(c) Inclut le goodwill relatif à l'acquisition de Networks Unlimited

(d) Veracomp

(e) Inclut Ignition, Nuaware, Itec et Exclusive Capital

Analyse de sensibilité

Le Groupe a analysé la sensibilité des tests de dépréciation aux variations des principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de chaque UGT/groupe d'UGT auquel le goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont alloués, à savoir les taux d'actualisation et les taux de croissance perpétuelle utilisés pour déterminer la valeur terminale sur la base des flux de trésorerie de l'année normative, dans la mesure où ils influent significativement sur la détermination de la valeur recouvrable.

Analyse de sensibilité : hypothèses à retenir pour que la valeur recouvrable corresponde à la valeur comptable				31 December 2021	
Secteurs	UGT / groupe d'UGT	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle
EMEA	France (yc l'Afrique)	13.84%	-4.53%	9.56%	1.50%
	Royaume-Uni et Irlande	9.44%	1.22%	9.21%	1.50%
	Zone germanique	10.74%	-0.74%	8.66%	1.50%
	Europe du Nord	12.07%	-3.88%	8.76%	1.50%
	Europe du Sud	15.41%	-11.90%	11.73%	1.50%
	Moyen-Orient	15.77%	-86.4%	9.16%	1.50%
	Europe Centrale et de l'Est	13,51%	-11.94%	9,93%	1.50%
	Autres services	10.69%	2.10%	9.71%	1.50% to 4%
APAC	APAC	13.93%	-6.54%	9.68%	1.50%
Ameriques	Ameriques	9.27%	0.76%	8.59%	1.80%

En 2021, dans l'hypothèse d'une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base, sans changement du taux de croissance perpétuelle retenu, une charge de dépréciation aurait été constatée pour l'Unité Génératrice de Trésorerie Royaume-Uni & Irlande pour un montant de 8,6 millions d'euros. Le Groupe considère qu'une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation est le scénario le plus défavorable dans le contexte économique prévalant au 31 décembre 2021 et compte tenu des changements récents dans la structure du Groupe.

7.2 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement la marque commerciale « Exclusive Networks » et le portefeuille de relations avec les fournisseurs (éditeurs) de solution de sécurité informatique, de stockage et d'infrastructure.

Les relations avec les fournisseurs ont une durée définie. Elles sont amorties de manière linéaire sur une période reflétant le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée de vie utile restante est estimée en fonction du temps nécessaire pour générer plus de 90 % des avantages économiques associés.

Pour l'amortissement des relations avec les fournisseurs, le Groupe utilise les durées de vie utile moyennes suivantes :

- Fortinet : 20 ans
- Palo Alto : 22 ans
- Autres : de 10 à 20 ans

Les relations avec les fournisseurs font l'objet d'un test de dépréciation pour chaque UGT/groupe au niveau de l'UGT (comme pour le goodwill et la marque commerciale) ou de façon individuelle dans le cas où des événements ou des changements de circonstances indiquent que ces actifs pourraient avoir subi une perte de valeur

La marque commerciale a une durée de vie indéfinie, dans la mesure où le Groupe n'est pas en mesure de prévoir sur quelle période la marque Exclusive Networks générera des entrées nettes de trésorerie pour chaque UGT. La dépréciation est constatée lorsque des indices de pertes de valeur sont avérés (voir la Note 7.1.1.).

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de licences, qui sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée (1 à 3 ans).

Les immobilisations incorporelles sont réparties comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Marque commerciale (1)	Relations avec les fournisseurs (2)	Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	213 254	1 080 465	3 256	1 874	1 298 850
Amortissements cumulés	-	(129 637)	(1 898)	(430)	(131 965)
Valeur nette comptable	213 254	950 828	1 358	1 444	1 166 885
Au 31 décembre 2021					
Valeurs brutes	220 771	1 121 281	1 855	5 689	1 349 596
Amortissements cumulés	-	(190 989)	(1 369)	(2 918)	(195 276)
Valeur nette comptable	220 771	930 292	486	2 770	1 154 320

⁽¹⁾ La marque commerciale correspond à la marque commerciale « Exclusive Networks ».

⁽²⁾ La valeur du portefeuille de relations avec les clients/revendeurs est implicitement prise en compte dans les valorisations des relations avec les fournisseurs, car la résiliation d'un partenariat avec un fournisseur rompt également la relation avec les revendeurs associés.

Les variations du montant brut des immobilisations incorporelles sont réparties comme suit :

<i>Valeur brute des immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)</i>	Marque commerciale	Relations avec les fournisseurs	Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Au 31 décembre 2019	220 593	1 093 763	2 754	489	1 317 599
Acquisitions	-	-	520	316	836
Cessions et mises au rebut	-	-	-	-	-
Variations de périmètre ⁽¹⁾	-	25 556	3	1 719	27 277
Reclassements et autres	-	-	-	(646)	(646)
Ecarts de conversion	(7 338)	(38 854)	(20)	(3)	(46 216)
Au 31 décembre 2020	213 254	1 080 465	3 256	1 874	1 298 850
Acquisitions	-	-	338	1 376	1 714
Cessions et mises au rebut	-	-	(107)	(0)	(107)
Variations de périmètre ⁽²⁾	-	-	18	(19)	(1)
Reclassements et autres	0	-	(1 667)	2 401	734
Ecarts de conversion ⁽³⁾	7 517	40 816	18	57	48 407
Au 31 décembre 2021	220 771	1 121 281	1 855	5 689	1 349 596

⁽¹⁾ Variation de périmètre principalement due aux acquisitions de Veracomp, de Nuaware et de JJNET.

⁽²⁾ Variation de périmètre principalement due aux acquisitions d'Ignition et de Networks Unlimited.

⁽³⁾ Les immobilisations incorporelles (et principalement les relations avec les fournisseurs) sont comptabilisées dans les devises locales des entités.

Les variations des amortissements cumulés des immobilisations incorporelles sont réparties comme suit :

<i>Amortissements cumulés des immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)</i>	Marque commerciale	Relations avec les fournisseurs	Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Au 31 décembre 2019	-	(80 559)	(1 171)	(428)	(82 159)
Dotations aux amortissements	-	(53 196)	(741)	(5)	(53 942)
Ecarts de conversion	-	4 118	14	3	4 136
Au 31 décembre 2020	-	(129 637)	(1 898)	(430)	(131 965)
Dotations aux amortissements	-	(55 383)	(139)	(1 216)	(56 738)
Cessions et mises au rebut	-	-	107	-	107
Variations de périmètre ⁽¹⁾	-	-	(18)	(565)	(583)
Reclassements et autres	-	-	592	(683)	(92)
Ecarts de conversion ⁽²⁾	-	(5 969)	(13)	(24)	(6 005)
Au 31 décembre 2021	-	(190 989)	(1 369)	(2 918)	(195 276)

⁽¹⁾ Variation de périmètre principalement due aux acquisitions d'Ignition et de Networks Unlimited.

⁽²⁾ Les immobilisations incorporelles (et principalement les relations avec les fournisseurs) sont comptabilisées dans les devises locales des entités.

7.3 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan à leur prix d'achat (y compris les coûts directement attribuables) ou à leur coût de production, à l'exclusion des coûts financiers.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire pour répartir le coût ou le montant réévalué des actifs, sur leur durée d'utilité estimée comme suit :

Agencements, aménagements des locaux	5 à 10 ans
Équipement de transport	3 à 5 ans
Équipement et mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les immobilisations corporelles sont ventilées comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Agencements, aménagements des locaux	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Équipement de transport	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles
Au 31 décembre 2020						
Valeurs brutes	2 021	3 533	7 017	1 280	1 815	15 666
Amortissements cumulés	(1 593)	(2 390)	(5 025)	(244)	(538)	(9 791)
Valeur nette comptable	428	1 142	1 992	1 036	1 277	5 875
Au 31 décembre 2021						
Valeurs brutes	3 168	968	10 215	1 306	5 538	21 195
Amortissements cumulés	(2 438)	(787)	(7 900)	(694)	(2 056)	(13 876)
Valeur nette comptable	730	180	2 315	612	3 482	7 320

Les variations du montant brut des immobilisations corporelles sont ventilées comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Agencements, aménagements des locaux	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Équipement de transport	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles
Au 31 décembre 2019	2 002	3 232	6 524	538	799	13 095
Acquisitions	65	297	875	-	12	1 249
Cessions et mises au rebut	(18)	(50)	(604)	(247)	(43)	(963)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	43	67	499	1 015	618	2 243
Reclassements et autres	-	98	(60)	-	493	531
Écarts de conversion	(70)	(111)	(217)	(25)	(64)	(488)
Au 31 décembre 2020	2 021	3 533	7 017	1 280	1 815	15 666
Acquisitions	113	20	1 128	107	1 674	3 042
Cessions et mises au rebut	(66)	(17)	(411)	(233)	(1 738)	(2 465)
Variations de périmètre ⁽²⁾	44	65	280	32	179	599
Reclassements et autres	968	(2 656)	1 915	121	3 600	3 950
Écarts de conversion	88	22	286	(2)	8	402
Au 31 décembre 2021	3 168	968	10 215	1 306	5 538	21 195

⁽¹⁾ Les variations de périmètre concernent principalement les immobilisations corporelles entrées dans le Groupe lors de l'acquisition de Veracomp.

⁽²⁾ Les variations de périmètre concernent principalement les immobilisations corporelles entrées dans le Groupe lors des acquisitions d'Ignition et de Networks Unlimited.

Les variations des amortissements cumulés des immobilisations corporelles sont ventilées comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Agencements, aménagements des locaux	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Équipement de transport	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles
Au 31 décembre 2019	(1 346)	(1 963)	(4 818)	(503)	(474)	(9 102)
Dotations aux amortissements	(306)	(470)	(1 012)	(7)	(105)	(1 901)
Cessions et mises au rebut	15	16	584	241	32	888
Reclassements et autres	-	(45)	65	-	(29)	(10)
Ecart de conversion	44	71	156	24	38	334
Au 31 décembre 2020	(1 593)	(2 390)	(5 025)	(244)	(538)	(9 791)
Dotations aux amortissements	(266)	(36)	(1 423)	(407)	(1 712)	(3 846)
Cessions et mises au rebut	64	16	347	150	1 462	2 039
Variations de périmètre	(31)	(46)	(145)	(16)	(116)	(353)
Reclassements et autres	(539)	1 668	(1 439)	(176)	(1 148)	(1 634)
Ecart de conversion	(72)	-	(215)	(2)	(2)	(290)
Au 31 décembre 2021	(2 438)	(787)	(7 900)	(694)	(2 056)	(13 876)

Les variations de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles sont réparties comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Agencements, aménagements des locaux	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Véhicules de transport	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles
Au 1^{er} janvier 2021	428	1 142	1 992	1 036	1 277	5 875
Acquisitions	113	20	1 128	107	1 674	3 042
Dotations aux amortissements	(266)	(36)	(1 423)	(407)	(1 712)	(3 846)
Cessions et mises au rebut	(2)	(1)	(64)	(83)	(275)	(426)
Variations de périmètre	13	19	135	16	62	246
Reclassement et autres	429	(988)	477	(55)	2 452	2 316
Ecart de conversion	17	22	70	(3)	6	113
Au 31 décembre 2021	730	180	2 315	612	3 482	7 320

La catégorie « Reclassements et autres » correspond principalement au changement de méthodes comptables relatives aux « Stocks de démonstration », passant des stocks aux « Autres immobilisations corporelles », tel que détaillé à la Note 2.1.

Note 8. Contrats de location

Principes comptables

Comptabilité du preneur

Lors de la conclusion d'un contrat de location, une dette de loyer est comptabilisée au bilan, évaluée à la valeur actuelle des paiements futurs de loyer à la date de début du contrat (à l'exclusion des paiements variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux), et compensée par un actif de droit d'utilisation amorti sur la durée du contrat. Le montant de la dette de loyer dépend principalement des hypothèses utilisées pour la durée du bail et, dans une moindre mesure, des taux d'actualisation retenus.

La durée du contrat de location généralement utilisée pour calculer la dette de loyer est la durée contractuelle initiale du contrat, à l'exclusion de toute option de résiliation anticipée, sauf circonstances particulières. Lorsque les contrats de location contiennent des options d'extension, la durée utilisée pour le calcul de la dette de loyer peut inclure ces périodes, principalement lorsque la période d'utilisation prévue des immobilisations, que ce soit dans le cadre d'un nouveau contrat ou d'un contrat existant, est supérieure à la durée contractuelle initiale du contrat de location.

Conformément à la décision de l'IFRS IC de décembre 2019, le Groupe considère également :

- les aspects économiques d'un contrat de location (plutôt que sa seule forme juridique) pour déterminer la période exécutoire d'un contrat de location ;
- la relation entre la durée du contrat de location selon la norme IFRS 16 et la durée d'utilité des agencements et aménagements des locaux non amovibles.

Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque contrat de location en utilisant le taux d'emprunt marginal de la filiale qui a conclu le contrat de location. Les taux prennent en compte un taux de base qui tient compte du risque de crédit du Groupe, des taux sans risque pour chaque pays et de la durée des contrats afin de refléter l'économie spécifique du contrat.

La dette de loyer est ensuite majorée des intérêts débiteurs et minorée du montant du loyer payé. Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer ces paiements, d'une nouvelle estimation des montants que l'on s'attend à payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou, le cas échéant, d'une réévaluation lors de l'exercice d'une option d'achat de l'actif sous-jacent ou de l'extension de la durée du contrat de location ou du non-exercice d'une option de résiliation (dont on peut ainsi avoir la certitude raisonnable).

Les flux de trésorerie liés aux contrats de location sont présentés comme suit dans le tableau des flux de trésorerie :

- les paiements en espèces pour la partie principale des dettes de loyer en tant que flux de trésorerie liés aux activités de financement ;
- les paiements en espèces pour la partie intérêts sont présentés comme des flux de trésorerie liés aux activités de financement, conformément à la présentation des paiements d'intérêts choisie par le Groupe ; et
- les paiements de location à court terme, les paiements de location d'actifs de faible valeur et les paiements de location variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des dettes de loyer à titre de flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles.

Le Groupe loue des bureaux, des voitures, du matériel informatique et de bureau, ainsi que des machines.

Comptabilité du bailleur

Exclusive Capital vend des produits à ses clients dans le cadre d'accords de financement. Voir la *Note 5.1* pour la comptabilisation des revenus et la *Note 14.2* pour l'analyse IFRS 9 de ces accords de financement.

8.1 Droits d'utilisation sur actifs loués

Les droits d'utilisation sont ventilés comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bureaux	Voitures	Équipements et autres	Total des droits d'utilisation
Au 31 décembre 2020				
Valeur brute	28 171	5 533	661	34 364
Amortissements cumulés	(9 722)	(2 334)	(325)	(12 381)
Valeur nette comptable	18 449	3 199	336	21 984
Au 31 décembre 2021				
Valeur brute	31 478	7 417	549	39 444
Amortissements cumulés	(15 728)	(4 166)	(246)	(20 140)
Valeur nette comptable	15 750	3 251	303	19 304

Les variations du montant brut des droits d'utilisation sont ventilées comme suit :

<i>Valeur brute des droits d'utilisation (en milliers d'euros)</i>	Bureaux	Voitures	Équipements et autres	Total des droits d'utilisation
Au 31 décembre 2019	20 587	4 379	454	25 420
Augmentation	5 911	1 667	272	7 850
Diminution	(357)	-	-	(357)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	3 048	232	20	3 300
Écarts de conversion	(648)	(67)	(15)	(729)
Résiliation de contrats de location	(284)	(679)	(70)	(1 033)
Autres mouvements	(85)	-	-	(85)
Au 31 décembre 2020	28 171	5 533	661	34 364
Augmentation	4 205	1 721	263	6 189
Variations de périmètre ⁽²⁾	322	-	-	322
Écarts de conversion	642	(20)	0	623
Résiliation de contrats de location	(1 916)	(116)	(216)	(2 248)
Autres mouvements	55	298	(159)	194
Au 31 décembre 2021	31 478	7 417	549	39 444

⁽¹⁾ la variation de périmètre résulte principalement de l'acquisition de Veracomp.

⁽²⁾ la variation de périmètre concerne principalement les acquisitions d'Ignition et de Networks Unlimited

Les variations des amortissements cumulés des droits d'utilisation sont ventilées comme suit :

<i>Amortissements cumulés des droits d'utilisation (en milliers d'euros)</i>	Bureaux	Voitures	Équipements et autres	Total des droits d'utilisation
Au 31 décembre 2019	(4 780)	(1 444)	(177)	(6 402)
Dotations aux amortissements	(5 399)	(1 590)	(224)	(7 212)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	(152)	(11)	(2)	(164)
Écarts de conversion	234	31	8	274
Résiliation de contrats de location	284	679	70	1 033
Autres mouvements	91	-	-	91
Au 31 décembre 2020	(9 722)	(2 334)	(325)	(12 381)

Dotations aux amortissements	(6 214)	(1 813)	(148)	(8 175)
Ecart de conversion	(355)	17	1	(338)
Résiliation de contrats de location	577	62	159	798
Autres mouvements	(14)	(98)	67	(45)
Au 31 décembre 2021	(15 728)	(4 166)	(246)	(20 140)

⁽¹⁾ la variation de périmètre résulte principalement de l'acquisition de Veracomp.

8.2 Dettes de loyer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Courantes	7 313	7 283
Non courantes	12 363	15 238
Total des dettes de loyers	19 676	22 521

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total des passifs
Au 31 décembre 2019	19 100
Augmentation	7 822
Remboursement	(7 255)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	3 119
Ecart de conversion	(376)
Autres mouvements	111
Au 31 décembre 2020	22 521
Augmentation	6 180
Remboursement	(9 558)
Variations de périmètre ⁽²⁾	354
Ecart de conversion	113
Autres mouvements	67
Au 31 décembre 2021	19 676

⁽¹⁾ la variation de périmètre résulte principalement de l'acquisition de Veracomp.

⁽²⁾ la variation de périmètre concerne principalement les acquisitions d'Ignition et de Networks Unlimited

L'analyse de l'échéance des dettes de loyer est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Moins d'un an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes de loyer par échéance	7 314	8 942	2 466	955

Flux de trésorerie futurs non actualisés des dettes de loyer :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Moins d'un an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes de loyers non actualisées	7 835	9 440	2 753	1 189

8.3 Montants comptabilisés dans le compte de résultat

Le compte de résultat présente les montants suivants relatifs aux contrats de location :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Amortissements des droits d'utilisation (voir Note 5.5)	(8 154)	(7 212)
Intérêts sur les dettes de loyer (inclus dans les charges financières nettes)	(565)	(673)
Charges de location (incluses dans « Autres coûts d'exploitation », Note 5.4)	(2 402)	(2 023)
Charges liées aux contrats de location d'actifs de faible valeur ⁽¹⁾	(482)	(76)
Charges liées aux contrats de location à court terme ⁽¹⁾	(177)	(193)
Charges liées aux paiements de services non inclus dans les dettes de loyer ⁽¹⁾	(903)	(1 060)
Charges liées aux paiements d'impôts non inclus dans les dettes de loyer ⁽¹⁾	(244)	(177)
Autres charges non incluses dans les dettes de loyer ⁽¹⁾	(594)	(516)
Total des charges de location	(2 402)	(2 023)

⁽¹⁾ concernant les paiements qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des dettes de loyer et/ou qui sont liés aux exemptions de la norme IFRS 16 (contrats de location à court terme et contrats de location d'actifs de faible valeur).

Les décaissements totaux pour les contrats de location sont de 11 025 milliers d'euros et 9 527 milliers d'euros en 2021 et 2020 respectivement.

Note 9. Créances clients et autres créances

Principes comptables

Les créances clients sont les montants dus par les clients pour les biens vendus ou les services fournis dans le cours normal de l'activité du Groupe et sont toutes classées dans l'actif courant.

Les créances clients font parties des actifs financiers et sont évaluées au coût amorti (*voir note 14*). Les créances clients sont initialement comptabilisées au montant de leur valeur nominale, sauf si elles contiennent des éléments de financement significatifs, auquel cas elles sont comptabilisées à leur juste valeur. Le Groupe détient les créances clients dans le but de collecter les flux de trésorerie contractuels afférents et les évalue donc au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créances clients et les autres créances sont comptabilisées à la valeur nette comptable qui, compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à trois mois, est proche de la juste valeur.

Dépréciation des créances clients

Les créances clients sont dépréciées sur la base du montant total des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle résultant d'un défaut de paiement (méthode des pertes de crédit attendues), conformément à l'approche simplifiée autorisée par la norme IFRS 9. La dépréciation est calculée à l'aide d'une matrice de provisions, qui est appliquée aux créances échues et non échues. Les taux des pertes de crédit attendues sont basés sur les profils de paiement des ventes sur une période de 60 mois avant la fin de la période et sur les pertes de crédit historiques correspondantes enregistrées au cours de cette période. Comme il est mentionné à la Note 1.3, la pandémie de Covid-19 n'a pas d'impact négatif sur les paiements des clients, le nombre de prolongations de délais de paiement demandées par les clients a été limité.

Créances cédées

La valeur comptable des créances clients comprend les créances qui font l'objet d'un accord d'affacturage. Dans le cadre de ces accords, le Groupe a transféré les créances concernées à un facteur en échange de liquidités et n'a donc plus la possibilité de les vendre ni de les nantir. Toutefois, lorsque le Groupe n'a pas transféré la totalité des risques et des avantages, il continue de comptabiliser intégralement les actifs transférés dans son bilan. Les montants à rembourser en vertu de l'accord d'affacturage sont présentés dans les passifs financiers (*voir Note 14*). Le Groupe considère que le modèle économique de détention pour collecte des cash flows (« held to collect ») reste approprié pour ces créances et continue donc à les évaluer au coût amorti.

Les créances clients et autres créances se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Créances clients brutes	900 700	803 735
Dépréciation des créances clients	(8 174)	(8 286)
Total créances clients – montant net	892 526	795 449

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Paiements anticipés	15 400	13 348
Charges constatées d'avance	23 755	18 495
Créances fiscales et sociales	20 756	34 015
Créances d'impôts sur le résultat	3 834	1 089
Autres créances	3 513	1 212
Total autres créances	67 258	68 158

Total des créances clients et autres créances	959 785	863 607
--	----------------	----------------

Au 31 décembre 2021, toutes les créances clients, après dépréciation, autres créances et charges payées d'avance sont dues dans un délai inférieur à un an, à l'exception de 2 664 milliers d'euros chez Exclusive Networks Ltd (Royaume-Uni), qui est due dans un délai de 1 à 5 ans (revenus différés relatifs aux services d'assistance assurés par Exclusive Networks Ltd).

La décomposition de la balance âgée des créances clients avant dépréciation est la suivante :

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Non échue	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours et plus	Total
Total	716 596	129 584	27 798	26 722	900 700

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Non échue	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours et plus	Total
Total	683 349	76 926	18 124	25 335	803 735

Les dépréciations des créances clients s'élèvent à 1 854 milliers d'euros en 2021 et 454 milliers d'euros en 2020 et sont comptabilisées en « Autres coûts d'exploitation » (Note 5.4).

Les variations des créances clients sont ventilées comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Créances clients	Dépréciation des créances clients
Au 31 décembre 2020	803 735	(8 286)
Augmentation (diminution) ⁽¹⁾	105 249	490
Variations de périmètre ⁽²⁾	18 636	(1 368)
Ecarts de conversion	11 798	(238)
Reclassements	(38 718)	1 228
Au 31 décembre 2021	900 700	(8 174)

⁽¹⁾ l'augmentation des créances clients reflète l'augmentation des ventes réalisées lors du quatrième trimestre 2021.

⁽²⁾ la variation de périmètre résulte principalement des acquisitions d'Ignition et de Networks Unlimited

Programmes d'affacturage

Le Groupe utilise plusieurs programmes d'affacturage de créances. Conformément à la norme IFRS 9, les créances vendues dans le cadre de ces programmes sont déconsolidées lorsque les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie des créances sont transférés et lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de ces créances (c'est-à-dire les risques de défaut, de retard de paiement, de dilution...) est transférée.

Au 31 décembre 2021, le montant total des créances susceptibles d'être vendues dans le cadre de différents contrats d'affacturage atteint 587,2 millions d'euros. Sur ce montant, les créances transférées à un facteur s'élèvent à 551,3 millions d'euros, ce qui a généré des frais d'affacturage à hauteur de 1,1 million d'euros.

Créances transférées mais non déconsolidées

Pour deux filiales, Exclusive Networks SL en Espagne et Exclusive Networks BV aux Pays-Bas, des créances ont été transférées à des facteurs, mais ne remplissent pas les conditions de déconsolidation. Ces contrats d'affacturage sont des contrats annuels qui ont été renouvelés tacitement plusieurs fois au cours des trois dernières années et dont le montant maximum est de 11,2 millions d'euros pour les contrats espagnols et de 15 millions d'euros pour celui des Pays-Bas.

Les dettes d'affacturage s'élevaient à 23,1 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Créances transférées et déconsolidées dans le cadre d'un nouvel accord d'affacturage

Le 11 mai 2021, le Groupe a conclu un programme paneuropéen d'affacturage dans le cadre duquel il vendra les créances résultant des ventes de solutions de cybersécurité dans plusieurs pays. Au 31 décembre 2021, le programme n'a été déployé qu'en France et en Espagne par le biais d'un contrat local. Des déploiements sont également prévus aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni en 2022. Les créances déconsolidées s'élevaient à 27,7 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les principales caractéristiques du contrat local français sont les suivantes :

- un niveau de financement maximal de 93 millions d'euros de décembre à mars et de 50 millions d'euros d'avril à novembre de chaque année. Toute créance cédée/financée dans le cadre du programme entre décembre et mars ne sera pas définancée en avril une fois que le montant maximal du financement diminuera ;
- une durée contractuelle indéfinie ;
- une clause de résiliation du contrat, à la discrétion de chaque partie, avec un préavis de trois mois et en cas d'arrêt des achats ou de défaut de paiement.

En vertu de ce contrat, le Groupe transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie des créances et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de ces créances. Par conséquent, les créances cédées ont été déconsolidées.

Note 10. Stocks

Principes comptables

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition, suivant la méthode PEPS (Premier Entré, Premier Sorti), prix d'achat et frais accessoires inclus.

Conformément à la norme IAS 2, une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque le prix d'achat des stocks dépasse leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est définie comme le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et ceux nécessaires pour réaliser la vente.

La variation de la valeur des stocks est analysée comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur Brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette comptable
Au 31 décembre 2019	117 345	(16 375)	100 970
Variations	6 998	(3 100)	3 898
Reclassements	(1 974)	766	(1 207)
Variations de périmètre	16 149	(1 754)	14 395
Ecart de conversion	(5 494)	918	(4 577)
Au 31 décembre 2020	133 023	(19 545)	113 478
Variations	34 591	546	35 137
Reclassements	(11 547)	9 056	(2 492)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	1 246	(145)	1 101
Ecart de conversion	2 770	(493)	2 277
Au 31 décembre 2021	160 082	(10 580)	149 502

⁽¹⁾ la variation de périmètre concerne principalement les stocks acquis dans le cadre de l'acquisition de Networks Unlimited.

En 2021, la catégorie « Reclassements » correspond principalement au changement de méthodes comptables relatives aux « Stocks de démonstration », passant des stocks aux « Autres immobilisations corporelles », tel que détaillé à la Note 2.1.

Note 11. Dettes fournisseurs et autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Dettes fournisseurs	789 912	677 605
Avances et acomptes reçus	4 772	3 029
Clients créditeurs	15 079	12 324
Dettes sociales et fiscales	92 214	133 867
Produits constatés d'avance	35 700	29 639
Autres passifs ⁽¹⁾	12 526	13 224
Dettes fournisseurs et autres dettes	950 204	869 689

⁽¹⁾ Comme mentionné à la Note 3.2.1., dans le cadre des acquisitions de 2021, le Groupe versera un complément de prix en numéraire de 3,1 millions d'euros tandis qu'une compensation complémentaire de 0,9 millions d'euros reste à payer en lien avec l'acquisition de Nuaware en 2020. Au 31 décembre 2020, un complément de prix de 4 millions d'euros relatif aux acquisitions de 2020 a été comptabilisé sur la même ligne et a été payé au 30 juin 2021.

Au 31 décembre 2021, les dettes fournisseurs et autres dettes ont des échéances inférieures à un an.

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont comptabilisées à la valeur nette comptable qui, compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à trois mois, est proche de la juste valeur.

Note 12. Besoin en fonds de roulement (BFR)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	BFR Net	Variation				BFR Net
		31 déc 2020	Variation nette du BFR – activité courante	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres mouvements	31 déc 2021
Créances clients et autres créances	9	863 607	98 220	14 259	17 755	(34 056)	959 785
Exclusion des créances d'impôts courants	9	(1 089)	-	(81)	-	(2 665)	(3 834)
Dettes fournisseurs et autres dettes	11	(869 689)	(79 752)	(15 327)	(15 862)	30 427	(950 204)
Stocks	10	113 478	35 137	2 277	1 101	(2 491)	149 502
Total		106 308	53 605	1 128	2 994	(8 785)	155 250

L'analyse des variations principales du besoin en fonds de roulement entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 est détaillée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc 2021	31 déc 2020	Variation
Variation des créances clients et autres créances	(98 220)	(70 957)	(27 263)
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	79 752	119 053	(39 301)
Variation de stocks	(35 137)	(3 898)	(31 239)
Variation nette du besoin en fonds de roulement – activité courante	(53 605)	44 199	(97 804)

La variation nette du « besoin en fonds de roulement - activité courante » conduit à une diminution de trésorerie de 53,6 millions d'euros en 2021 contre une augmentation de 44,2 millions d'euros en 2020, soit une variation de 97,8 millions d'euros.

Deux décaissements significatifs (mesures de soutien gouvernemental liées au Covid au Royaume-Uni et extension du délai de paiement d'un fournisseur, pour un total de 28,0 millions d'euros), différés de 2020 à 2021, expliquent 56,0 millions de cette variation.

Une fois ces deux effets neutralisés, la variation nette du « besoin en fonds de roulements – activité courante » est de 41,8 millions d'euros.

Les stocks ont augmenté en vertu de la croissance de l'activité ce qui a conduit à la constitution de stocks de produits de certains fournisseurs aux Etats-Unis et sur la zone EMEA. De plus, afin de pallier la pénurie de certains produits, la zone APAC a constitué des stocks de sécurité et allongé le délai de paiement à certains revendeurs.

Note 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les actifs liquides immédiatement disponibles (liquidités en banque et en caisse) et les placements très liquides dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (équivalents de trésorerie dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois). Les concours bancaires courants sont présentés dans les autres passifs financiers courants dans le passif circulant du bilan voir Note 14.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Equivalents de trésorerie	521	1 522
Disponibilités	129 270	161 709
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	129 791	163 232
Concours bancaires courants	(4 940)	(1 014)
Total trésorerie nette et équivalents de trésorerie	124 851	162 217

Il n'existe pas de restrictions significatives sur la capacité du Groupe à recouvrer ou à utiliser ses actifs et à régler ses passifs. Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de dépôts à court terme.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, il n'y avait pas de liquidité soumise à restrictions.

Note 14. Actifs et passifs financiers, produits et charges financiers

14.1 Actifs financiers (hors produits dérivés)

Principes comptables

Les actifs financiers comprennent les créances clients et autres créances (*voir la Note 9*), les dépôts de garantie et les prêts accordés à des sociétés non consolidées et d'autres titres financiers (*Note 14.1*).

Conformément à la norme IFRS 9, les dépôts de garantie et les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction qui sont marginaux et directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier, puis au coût amorti sur la base du test sur les flux de trésorerie contractuels (SPPI ou *Solely Payments of Principal and Interest*) et d'une évaluation du modèle économique. À chaque date de clôture, le Groupe évalue la perte de valeur sur ses instruments financiers à un montant égal aux pertes de crédit attendues.

Les autres titres financiers relèvent des instruments évalués à la juste valeur par le compte de résultat. Par conséquent, ils sont évalués initialement et ultérieurement à la juste valeur, les frais de transaction étant comptabilisés en compte de résultat.

Le Groupe n'a aucun actif financier évalué à la juste valeur en contrepartie des Autres Eléments du Résultat Global.

Le tableau suivant présente la ventilation des actifs financiers :

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Non courants	Courants	Total	Non courants	Courants	Total
Actifs financiers au coût amorti	34 521	969 718	1 004 239	26 971	874 996	901 967
Créances clients et autres créances	-	959 785	959 785	1 665	861 942	863 607
Autres actifs financiers :						
Actif financier d'Exclusive Capital ¹	30 430	9 492	39 922	22 666	12 937	35 603
Dépôts de garantie ²	2 883	-	2 883	2 484	-	2 484
Prêts	987	-	987	156	-	156
Autres	220	442	662	-	117	117
Actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat	-	-	-	-	653	653
Autres titres financiers ³	-	-	-	-	653	653
Total actifs financiers	34 521	969 718	1 004 239	26 971	875 649	902 620

¹ L'actif financier d'Exclusive Capital concerne les systèmes de solutions informatiques vendus par le biais d'accords de financement d'Exclusive Capital.

² Les dépôts de garantie concernent des contrats de location de bureaux.

³ Les autres titres financiers représentent les titres financiers d'Exclusive Networks SA détenus par le Groupe (*voir la Note 14.4*).

L'exposition du Groupe aux différents risques associés aux instruments financiers est abordée à la *note 19.1*. L'exposition maximale au risque de crédit à la fin de la période de référence est la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs financiers mentionnée ci-dessus.

14.2 Passifs financiers (hors produits dérivés et dettes de loyer)

Principes comptables

Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires reçus sont initialement comptabilisés à la juste valeur (c'est-à-dire le montant des liquidités reçues), nette des coûts de transaction encourus (courtier, conseillers...). Par la suite, les emprunts bancaires et les obligations sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, toute différence entre les liquidités reçues (nettes des coûts de transaction) et la valeur de rachat étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la base de l'échéance prévue des emprunts.

Les passifs financiers dus dans les 12 mois suivant la fin de la période de référence sont classés dans les passifs courants, sauf si le Groupe a un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pendant au moins 12 mois après la date de clôture.

Accords et dettes d'affacturage

Le Groupe a conclu des accords d'affacturage pour céder des créances à une société d'affacturage en échange de liquidités.

Pour certains de ces contrats, étant donné que la totalité des risques et avantages des créances ne sont pas entièrement transférés à la banque, les créances restent dans le bilan consolidé. Les liquidités reçues de la part des sociétés d'affacturage sont comptabilisées en tant qu'actif financier dans le bilan et le montant remboursable en vertu de l'accord d'affacturage est comptabilisé en tant que passif financier (emprunt garanti pour le même montant). Ces passifs financiers diminuent progressivement en même temps que le paiement des créances cédées). Les entrées et sorties de trésorerie liées aux accords d'affacturage pour lesquels le Groupe ne déconsolide pas les créances sont présentées sur une base nette sous forme de flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Le Groupe a également conclu de nouveaux programmes d'affacturage qui permettent la déconsolidation de la totalité des créances transférées à la société d'affacturage (pour plus d'informations, voir la *Note 9*).

Autres passifs financiers, Exclusive Capital

Le Groupe fournit des solutions de financement à ses clients par le biais de ses entités Exclusive Capital. Les solutions consistent en des contrats de location-financement (généralement sur une période de trois ans) qui sont vendus par Exclusive Capital aux institutions financières avec les actifs. Le Groupe a analysé les ventes de contrats de location-financement aux institutions financières en vertu des critères de déconsolidation de la norme IFRS 9 et a conclu que tous les risques et avantages n'ont pas été transférés aux institutions financières. Par conséquent, les investissements nets actualisés dans le contrat de location-financement et le financement associé auprès des institutions financières sont comptabilisés dans le bilan. Tout financement reçu des institutions financières est comptabilisé en autres passifs financiers.

Passifs liés aux options de vente octroyées à des intérêts ne conférant pas le contrôle et compléments de prix

Le Groupe a accordé des options de vente à certains intérêts ne conférant pas le contrôle, donnant aux détenteurs le droit de vendre une partie ou la totalité de leur investissement dans ces filiales. Ces options de vente sont comptabilisées en passifs financiers à la valeur actuelle du montant du rachat. A chaque clôture comptable, les changements de valeurs sont comptabilisés en capitaux propres.

Ces options de vente octroyées à des intérêts ne conférant pas le contrôle sont comptabilisées respectivement pour 10 876 milliers d'euros et 12 212 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et 2020

14.2.1 Dette par type

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Non courants	Courants	Total	Non courants	Courants	Total
Emprunts bancaires	453 495	708	454 203	683 382	643	684 024
Concours bancaires courants	-	4 940	4 940	-	1 014	1 014
Prêts à court terme	-	39 109	39 109	-	29 633	29 633
Dettes d'affacturage ⁽¹⁾	-	23 076	23 076	-	37 729	37 729
Autres passifs financiers ⁽²⁾	32 001	10 907	42 908	23 157	13 246	36 403
Options de vente des intérêts de conférant pas le contrôle ⁽³⁾	-	10 876	10 876	-	12 212	12 212
Total passifs financiers	485 495	89 617	575 112	706 538	94 476	801 015

⁽¹⁾ Contrat d'affacturage principalement aux Pays-Bas et en Espagne.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2021, se réfère principalement aux accords de financement de tiers spécifiques à des solutions

⁽³⁾ Participations ne donnant pas le contrôle

Les détails de l'exposition du Groupe aux risques résultant des emprunts courants et non courants (risque de liquidité et risque de taux d'intérêt) sont présentés à la note 19.1.1.

Les principaux emprunts du Groupe concernent la dette bancaire senior qui a été réduite de 260 millions d'euros grâce au produit net de l'introduction en bourse et à l'encaissement du refinancement du Groupe qui a eu lieu le 27 septembre 2021. Le Groupe a remboursé intégralement l'ancienne dette senior levée par Everest BidCo le 4 juillet 2018, qui était répartie entre i) un prêt à long terme de 500 millions d'euros (lien 1); ii) une ligne de crédit renouvelable sécurisée (LCR) de 90 millions d'euros et iii) un prêt à long terme subordonné de 105 millions de livres sterling (soit 122 millions d'euros à la date du remboursement).

Le 16 juillet 2021, Everest SubBidCo a conclu un nouvel accord d'emprunt senior négocié avec un syndicat de banques internationales, dont Morgan Stanley, JP Morgan, Société Générale, BNP Paribas, Citibank, CA CIB, Intesa, Mizuho et Raiffeisen. Le nouvel accord d'emprunt senior consiste en i) un prêt à long-terme d'un montant global égal à 450 millions d'euros, qui est réparti entre une tranche de 315 millions d'euros et une tranche de 120 millions de livres sterling (soit 135 millions d'euros au 27 septembre 2021) et ii) une ligne de crédit renouvelable multi-devises dont le total des engagements (facilité renouvelable originale et supplémentaire) correspond à un montant global de 120 millions d'euros ;

Les dates d'échéance et taux d'intérêt des nouveaux accords de facilité de crédit sont détaillés ci-dessous :

Facilités de crédit	Date d'échéance	Taux d'intérêt
Emprunt « Facility B1 » tranche EUR 315 millions d'euros	27 septembre 2026 (5 ans après la date de conclusion)	Euribor à 3 mois (soumis à un plancher de 0 %) + une certaine marge initialement fixée à 2,50 %
Emprunt « Facility B2 » tranche GBP 120 millions de livres sterling	27 septembre 2026 (5 ans après la date de conclusion)	Sonia (taux moyen au jour le jour de la livre sterling) (soumis à un plancher de 0 %) + une marge variable initialement fixée à 2,50 %
Ligne de crédit renouvelable sécurisée de 120 millions d'euros	27 septembre 2026 (5 ans après la date de conclusion)	Euribor à 3 mois (soumis à un plancher de 0 %) + plus une marge de 2,0 %

Everest SubBidCo a utilisé les nouveaux emprunts « Facility B1 » (315 millions d'euros) et « Facility B2 » (120 millions de livres sterling) et le produit net de l'introduction en bourse pour rembourser à Everest BidCo les anciens prêts intra-groupes entre Everest BidCo et ses filiales Exclusive Networks SAS (209,6 millions d'euros), Everest SubBidCo (197,9 millions d'euros), Exclusive France Holding (92,5 millions d'euros) et Everest UK Finco

(118,2 millions de livres sterling). Ainsi, Everest BidCo a pu rembourser les anciennes dettes senior (lien 1, lien 2 et LCR). En contrepartie, Everest SubBidCo a contracté de nouveaux prêts intra-groupes avec Exclusive Networks SAS (209,6 millions d'euros), Exclusive France Holding (92,5 millions d'euros), Exclusive Networks BV (79,8 millions d'euros) et Everest UK Finco (105 millions de livres sterling).

La nouvelle ligne de crédit renouvelable d'un montant initial de 120 millions d'euros est destinée à financer les opérations de croissance externe et les besoins en fonds de roulement. La facilité de crédit renouvelable a été utilisée à hauteur de 22 millions d'euros pour financer le besoin en fonds de roulement. Elle a été entièrement remboursée à fin décembre 2021.

La répartition des emprunts bancaires entre taux d'intérêt variables et taux d'intérêt fixes est détaillée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Devise	Taux d'intérêt 2021	31 déc. 2021 ⁽¹⁾
Emprunts bancaires à taux variables			
Emprunt « Facility B1 » Euribor à 3 mois	EUR	2,50 %	309 536
Emprunt « Facility B2 » Sonia à 3 mois	GBP	2,50 %	141 441
Ligne de crédit renouvelable sécurisée	EUR	2,00 %	-
Emprunts bancaires à taux fixes			450 977
Prêt BPI	EUR	1,05 %	2 768
Autres		-	458
Total emprunts bancaires			454 203

¹ Incluant les frais de mise en place de la dette senior et de la dette subordonnée de 6,8 millions d'euros en 2021.

En décembre 2021, la dette à taux variable (Emprunt « Facility « B1 et emprunt « Facility B2 ») n'a pas été couverte par des instruments dérivés tels que des swaps et caps.

14.2.2 Variation de la dette

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2020	Flux de trésorerie		Hors flux de trésorerie		31 déc. 2021
		Augmentation	Réduction	Variation de périmètre	Autres	
Emprunts bancaires	684 024	450 649	(693 342)		12 872	454 203
Concours bancaires courants	1 014	3 788			138	4 940
Prêts à court terme	29 632	62 589	(57 121)	3 059	950	39 109
Dettes d'affacturage	37 729	12 009			(26 661)	23 076
Autres passifs financiers	36 403	24 114	(16 822)		(788)	42 908
Options de vente à des intérêts ne conférant pas le contrôle	12 212	-	(1 336)			10 876
Total passifs financiers	801 015	553 150	(768 621)	3 059	(13 490)	575 112

14.2.3 Dette par date d'échéance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Emprunts bancaires à moins d'un an	710	643
Concours bancaires courants	4 940	1 014
Prêts à court terme	39 109	29 633
Dettes d'affacturage	23 076	37 729
Autres passifs financiers	10 906	13 246
Options de vente des intérêts ne conférant pas le contrôle	10 876	12 212
Moins d'un an	89 617	94 476
Emprunts bancaires de 1 à 5 ans	453 493	567 041
Autres passifs financiers	32 002	23 157
1 à 5 ans	485 495	590 198
Emprunts bancaires à plus de 5 ans	-	116 340
Plus de 5 ans	-	116 340
Total passifs financiers	575 112	801 015

14.2.4 Covenant financier

L'accord d'emprunt senior daté du 16 juillet 2021 contient un covenant financier au profit des prêteurs de la Facilité B et de la ligne de crédit renouvelable sécurisée. Pour respecter ce covenant financier, le Groupe doit procéder à un test à la fin de chaque semestre financier ou de tout exercices de 12 mois consécutifs.

Ce test détermine si l'endettement net total du Groupe dépasse 4,75:1 de l'EBITDA pro forma consolidé. L'effet de levier sera réduit à 4,00:1 à partir de mars 2024.

En cas de non-respect du covenant financier, le Groupe doit faire l'objet d'une recapitalisation en numéraire

L'endettement net total désigne le montant global de l'encours de tous les emprunts du Groupe, y compris la valeur en capital des baux et après déduction i. des emprunts relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle et ii. de tous les passifs éventuels inclus dans une garantie, indemnité, obligation, lettre de crédit de réserve ou documentaire, moins le montant global des investissements dans la trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par les membres du Groupe.

14.2.5 Endettement net

L'endettement net est une mesure non définie par les normes IFRS et ne doit pas être considéré comme une alternative aux passifs financiers déterminés conformément aux normes IFRS. L'endettement net défini par la Direction est calculé comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Emprunts bancaires	454 203	684 024
Prêts à court terme	39 109	29 633
Dettes d'affacturage	23 076	37 729
Dette financière brute (A)	516 388	751 386
Equivalents de trésorerie	(521)	(1 522)
Disponibilités	(129 270)	(161 709)
Concours bancaires courants	4 940	1 014
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie (B)	(124 851)	(162 217)
Endettement net (A)-(B)	391 537	589 169

14.3 Produits dérivés et comptabilité de couverture

Principes comptables

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques survenant dans le cours de ses activités, principalement les risques de taux d'intérêt et de change. Les produits dérivés du Groupe sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Ils sont ensuite évalués à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés qui en résultent étant comptabilisés dans le compte de résultat ou dans les Autres Eléments du Résultat Global.

Instruments dérivés désignés comme instruments de couverture

La comptabilité de couverture est appliquée si, et seulement si, les conditions suivantes sont satisfaites :

- L'instrument de couverture et l'élément couvert formant la relation de couverture sont éligibles à la comptabilité de couverture
- à la mise en place de la couverture, il existe une relation de couverture clairement identifiée et formellement documentée et que l'efficacité de la couverture peut être démontrée (tests qualitatifs et prospectifs)
- il existe une désignation officielle et une documentation structurée de la relation de couverture ainsi que de l'objectif de l'entité en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe peuvent être considérés comme une couverture de juste valeur ou une couverture de flux de trésorerie. Le Groupe ne couvre pas actuellement son investissement net dans des activités à l'étranger.

Le Groupe n'a que des produits dérivés qualifiés d'instruments de couverture.

Dans le compte de résultat, les variations de la juste valeur sont présentées dans le revenu d'exploitation pour la couverture du risque de change lié aux achats et dans les Autres éléments du résultat global pour la couverture du risque de taux d'intérêt sur les dettes financières.

Les éléments couverts dans une relation de couverture à la juste valeur sont réévalués en fonction des risques couverts (taux d'intérêt ou change) par le compte de résultat pour compenser la variation de la valeur des dérivés de couverture.

Veillez consulter la Note 19.1 pour plus de détails sur la stratégie de gestion des risques du Groupe.

14.3.1 Instruments de couverture du risque de change

Pour se couvrir contre le risque de change (principalement les achats libellés en dollars américains effectués par un grand nombre de filiales du Groupe), le Groupe détient des contrats d'achat de devises à terme qui peuvent être considérés comme une couverture à la juste valeur. Au 31 décembre 2021, l'encours de la position de couverture du risque de change sur le dollar américain était la suivante :

- Valeur nominale des contrats d'achat à terme : 373 787 milliers de dollars.
- Nature des éléments couverts : achats de biens et de services libellés en dollars
- Juste valeur des contrats au taux de change du 31 décembre 2021 : gain non réalisé de 444 milliers d'euros (position nette).
- Echéance des contrats échelonnés entre janvier et juillet 2022

14.3.2 Instruments de couverture du risque de taux d'intérêt

Dans le cadre de l'ancien refinancement du 4 juillet 2018, le Groupe a conclu deux contrats standards de dérivés de taux d'intérêt (cap) qui peuvent être qualifiés de couverture du risque de flux de trésorerie. Ces dérivés de taux d'intérêt ont été utilisés pour convertir une partie de la dette contractée à taux variable en taux fixe, lorsque les taux variables Euribor et Libor dépassent respectivement 1,25 % et 1,75 %. Ces contrats dérivés ont été résiliés le 27 septembre 2021, lorsque les dettes ont été remboursées.

Dans le cadre du nouveau refinancement du 27 septembre 2021, le Groupe a contracté deux emprunts de 315 millions d'euros indexés sur l'Euribor à 3 mois et de 120 millions de livres sterling indexés sur le Sonia. Au 31 décembre 2021, ces deux emprunts n'avaient pas été couverts.

14.3.3 Juste valeur et montants nominaux

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur définie dans l'IFRS 13, voir Note 13.5), comme les produits dérivés et passifs financiers d'Exclusive Networks, est déterminée par référence aux techniques d'évaluation couramment utilisées, telles que la méthode des flux de trésorerie actualisés, sur la base des données observables du marché.

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Actifs à la juste valeur	Passifs à la juste valeur	Montant nominal	Actifs à la juste valeur	Passifs à la juste valeur	Montant nominal
Couvertures à la juste valeur	2 560	2 116	339 809	56	5 736	232 063
Couvertures du risque de change	2 560	2 116	339 809	56	5 736	232 063
Couvertures du risque de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	320 522
Couverture du risque de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	320 522
Total	2 560	2 116	339 809	56	5 736	552 585

14.4 Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Coûts de la dette financière (A)	(27 982)	(34 232)
Charges d'intérêts sur dettes de loyers (B)	(565)	(673)
Autres produits et charges financiers (C)	(10 245)	(3 791)
Charges d'intérêts nettes sur régimes de retraite	(35)	(52)
Gains et pertes de change non réalisés	1 924	(4 043)
Autres charges financières	(12 737)	(100)
Autres produits financiers	604	401
Charges financières nettes (A) + (B) + (C)	(38 792)	(38 695)

Les charges financières comprennent principalement les charges d'intérêts sur les emprunts, les charges d'intérêts sur les dettes de loyers relevant de la norme IFRS 16 (voir Note 8) et les autres charges financières (y compris les charges financières liées aux régimes de retraite, les variations de la juste valeur des dérivés, les charges d'affacturage, les frais d'engagement, la restructuration de la dette et les gains et pertes de change non réalisés et réalisés).

Les autres charges financières comprennent principalement 11,2 millions d'euros de charges financières provenant de la reprise des frais de mise en place de l'ancienne dette bancaire senior non encore amortis.

Le Groupe a utilisé des contrats d'affacturage pour céder certaines de ses créances. Ces programmes d'affacturage permettent au Groupe de bénéficier de délais de paiement raccourcis. Ainsi les coût associés (environ 1.1 million d'euros) ont été classés en résultat financier.

Les charges d'intérêts sur emprunts et assimilés correspondent principalement aux intérêts sur :

- l'ancienne dette bancaire senior de 500 millions d'euros rémunérée sur la base de l'Euribor à 3 mois (plancher à 0 %) majoré d'une marge de 3,25 % depuis juillet 2020, qui a été résiliée le 27 septembre 2021 ;
- l'ancienne dette bancaire subordonnée de 105 millions de livres sterling rémunérée sur la base du Libor à 3 mois (avec un plancher de 1 %) majoré d'une marge de 7,5 %, qui a été résiliée le 27 septembre 2021 ;
- l'utilisation de l'ancienne ligne de crédit renouvelable rémunérée sur la base de l'Euribor à 3 mois majoré d'une marge de 3 %, réduite à 2,25 % depuis juillet 2020, qui a été résiliée le 27 septembre 2021 ;
- la nouvelle dette bancaire senior de 315 millions d'euros rémunérée sur la base de l'Euribor à 3 mois (plancher à 0 %) majoré d'une marge de 2,50 %, qui a été mise en place le 27 septembre 2021 ;
- la nouvelle dette bancaire senior de 120 millions de livres sterling rémunérée sur la base du Sonia à 3 mois (plancher de 0 %) majoré d'une marge de 2,50 %, qui a commencé le 27 septembre 2021 ;
- l'utilisation de la nouvelle ligne de crédit renouvelable rémunérée sur la base de l'Euribor à 3 mois majoré d'une marge de 2 %, qui a été mise en place le 27 septembre 2021

14.5 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Ce tableau présente une répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les différents niveaux de juste valeur sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif (non ajusté). Les types d'actifs comptabilisés à la juste valeur de niveau 1 sont les actions et les titres de créance cotés sur des marchés actifs
- Niveau 2 : données observables autres que les prix cotés sur un marché actif (données financières), dérivées de techniques d'évaluation qui reposent sur des données de marché observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. De telles techniques d'évaluation comprennent la méthode des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.
- Niveau 3 : données non observables obtenues au moyen de techniques d'évaluation utilisant des données pour l'actif ou le passif qui ne reposent pas sur des données de marché observables.

Selon qu'ils peuvent ou non être utilisés à titre de couvertures, les produits dérivés sont classés conformément à la norme IFRS 9.

(en milliers d'euros)	Classification selon l'IFRS 9	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur		-	-	-	-	653	-
Autres titres financiers*	FVPL ⁽¹⁾	-	-	-	-	653	-
Produits dérivés – actifs		-	2 560	-	-	56	-
Devise	FVPL ⁽¹⁾	-	2 560	-	-	56	-
Taux d'intérêt	FVOCI ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-
Produits dérivés – passifs		-	2 116	-	-	5 736	-
Devise	FVPL ⁽¹⁾	-	2 116	-	-	5 736	-

⁽¹⁾ « FVPL » se réfère à « fair value through profit or loss », soit juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

⁽²⁾ « FVOCI » se réfère à « fair value through other comprehensive income », soit juste valeur en contrepartie des Autres Eléments du Résultat Global.

Note 15. Capitaux propres et résultat par action

15.1 Capital social

En juillet 2018, dans le cadre du changement de contrôle du Group détenu par Exclusive France Holding (EFH), le capital social d'Everest HoldCo S.A.S. avait été augmenté par des apports en espèces et en nature.

Avant l'introduction en bourse, le capital social était composé de 731 712 944 actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, pour un total de 7 317 milliers d'euros de capital social, 733 082 euros de primes d'émission, pour un montant total de 740 399 milliers d'euros.

Après la réorganisation juridique, le changement de structure du capital et l'introduction en bourse, le capital social en termes de nombre d'actions a diminué comme suit :

<i>(en nombre d'actions)</i>	Actions ordinaires (AO)	Actions de préférence 1 (AP 1)	Actions de préférence 2 (AP 2)	Actions de préférence 3 (AP 3)	Actions de préférence 4 (AP 4)	Total
Au 31 décembre 2020	119 262 598	42 649 455	341 880 574	227 920 316	1	731 712 944
Augmentation de capital	2	9	2	4	7	24
Actions avant regroupement d'actions	119 262 600	42 649 464	341 880 576	227 920 320	8	731 712 968
Regroupement d'actions (ratio 8:1)	14 907 825	5 331 183	42 735 072	28 490 040	1	91 464 121
Fusions-absorptions d'EM Networks 1 et EM Networks 2	6 235 803	(4 308 362)	-	-	-	1 927 441
Conversion des actions de préférence en actions ordinaires	57 332 913	(1 022 821)	(42 735 072)	(28 490 040)	(1)	(14 915 021)
Introduction en bourse	13 000 000	-	-	-	-	13 000 000
Au 31 décembre 2021	91 476 541	-	-	-	-	91 476 541

Variation du capital social en euros sur l'année :

Date	Type de transaction	Montant du capital social (avant la transaction) - en euros	Montant du capital social (après la transaction) - en euros
13 septembre 2021	Augmentation du capital social de la Société pour un montant nominal global de 0,24 euro	7 317 129,44	7 317 130
13 septembre 2021	Regroupement d'actions (ratio 8:1)	7 317 130	7 317 130
23 septembre 2021	Fusions-absorptions d'EM Networks 1 et EM Networks 2	7 317 130	7 471 325
23 septembre 2021	Introduction en bourse	7 471 325	6 278 123

Le capital social est entièrement libéré.

Avant l'introduction en bourse, certains dirigeants du Groupe ont investi, par l'intermédiaire des entités de gestion EM Networks 1 dans des actions de préférence 1 (34 466 809 actions), et EM Networks 2 dans des actions ordinaires (29 262 606 actions), émises par Everest HoldCo S.A.S. Les actions ont été acquises par ces dirigeants à leur juste valeur.

En conséquence de l'introduction en bourse, ces dirigeants sont désormais détenteurs d'actions ordinaires d'Exclusive Networks S.A.

15.2 Actions de préférence

Avant l'introduction en bourse, les actions privilégiées 3 présentaient un rendement prioritaire annuel fixe global de 10 % de l'investissement dans le prix de souscription. Les actions ordinaires ainsi que les AP1, AP2 et AP4 sont des instruments de capitaux propres subordonnés de manière identique aux AP3.

Lors de l'introduction en bourse, toutes les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires.

15.3 Actions propres

En novembre 2021, Exclusive Networks S.A. a conclu un accord de liquidité des actions avec les sociétés Parel et Kepler Cheuvreux afin d'ouvrir un compte de dépôt de titres auprès de Parel par le biais duquel Exclusive Networks S.A. désignerait Kepler Cheuvreux en tant que prestataire de services intermédiaire pour gérer la liquidité des actions EXN à la Bourse de Paris. Le montant total des liquidités transférées à Parel au titre de cet accord s'élevait à 500 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2021, un montant de 99 milliers d'euros était investi en actions propres EXN ; le solde soit 401 milliers d'euros était en numéraire.

Les actions propres ont été éliminées des capitaux propres du Groupe conformément à l'IAS32§33.

15.4 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Comme mentionné à la *Note 14,2*, le Groupe a accordé certaines options de vente à des intérêts ne conférant pas le contrôle, donnant aux détenteurs le droit de vendre une partie ou la totalité de leur investissement dans ces filiales. Ces options de vente seront payées en numéraire.

Conformément à IAS 32 *Instruments financiers*, lorsque des intérêts ne conférant pas le contrôle détiennent des options de vente leur permettant de vendre leur investissement au Groupe, un passif financier est comptabilisé à hauteur d'un montant correspondant à la valeur actuelle du montant de rachat, et le passif découlant de ces obligations est compensé par :

- une réduction de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle ;
- une réduction des capitaux propres qui équivaut au passif qui excède la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant. Ce poste est ajusté au travers des capitaux propres à la fin de chaque période de référence pour tenir compte des variations de la valeur des options et de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle.

Le Groupe a également acquis des intérêts ne conférant pas le contrôle dans le cadre de ces options de vente, ce qui a eu pour effet de diminuer les passifs liés aux options de vente.

Comme il est mentionné à la *Note 3.2*, les opérations portant sur des intérêts ne conférant pas le contrôle qui n'entraînent pas de gain ou de perte de contrôle et qui ne sont pas assujetties à une option de vente sont comptabilisées en tant qu'opérations sur capitaux propres. En d'autres termes, la différence entre la juste valeur de toute contrepartie

payée et la valeur comptable de la part des actifs nets de la filiale acquis ou cédés est comptabilisée dans les capitaux propres.

Au 31 décembre 2021 et 2020, les intérêts ne conférant pas le contrôle s'élevaient respectivement à 2,1 et 1,3 millions d'euros et correspondent principalement aux intérêts en conférant pas le contrôle dans les sociétés détenues en Thaïlande (1,3 million en 2020 et 2021) et dans Ignition Technology acquis en juillet 2021 (0,5 million d'euros).

15.5 Résultat par action

Principes comptables

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues.

Aux fins du calcul du résultat par action dilué, le nombre moyen pondéré d'actions et le résultat par action sont ajustés pour tenir compte des effets de tous les instruments potentiellement dilutifs.

Au 31 décembre 2021, toutes les actions AP1, AP2, AP3 et AP4 existant avant l'introduction en bourse ont été converties en actions ordinaires d'Exclusive Networks S.A.

	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Bénéfice (perte) pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère (en milliers d'euros)	(13 552)	2 169
Dividende préférentiel après impôt AP3 (en milliers d'euros)	-	(26 307)
Bénéfice (perte) pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère pour le calcul du bénéfice par action (en milliers d'euros)	(13 552)	(24 139)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et similaires	91, 472, 031	503 792 628
Résultat par action (en euros)	(0,15)	(0,05)
Bénéfice (perte) pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère pour le calcul du bénéfice par action dilué (en milliers d'euros)	(13 552)	(24 139)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) ⁽¹⁾	91,581,666	503 792 628
Résultat par action dilué (en euros)	(0,14)	(0,05)

(1) L'effet de dilution vient des programmes d'actions ordinaires attribuées gratuitement (voir Note 18).

(2)

En nombre d'actions	Nombre d'actions	Nombre d'actions dilué
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier 2021 (Proforma *)	91,464,097	91,464,097
Fusion-absorption de EM Networks 1 et EM Networks 2	1,927,441	1,927,441
Conversion des actions préférentielles en actions ordinaires	(14,915,021)	(14,915,021)
Introduction en bourse (I.P.O)	13,000,000	13,000,000
Nombre d'actions ordinaires en circulation à date de clôture	91,476,517	91,476,517
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation avant dilution en 2021	91,472,031	91,472,031
Nombre moyen d'actions auto-détenues en circulation en 2021 (Actions auto-détenues à la clôture : 5,391)	2,971	2,971
Instruments dilutifs : Actions Gratuites		112,606
Nombre moyen d'actions sur la période après dilution	91,469,060	91,581,666

* Application de la parité 1 action postérieure à l'IPO du 23 septembre 2021 pour 8 actions anciennes

Note 16. Provisions pour risques et charges

Principes comptables

Conformément à IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard de tiers résultant d'évènements passés dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources. Elles concernent principalement les litiges, les charges de personnel et les conventions d'avantages postérieurs à l'emploi.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation par la Direction du Groupe de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions pour passifs ou litiges qui seront éteintes dans les 12 mois suivant la date de clôture, et celles liées au cycle d'exploitation normal, sont comptabilisées en tant que passifs courants. Les autres provisions pour passifs éventuels sont comptabilisées en tant que provisions non courantes.

16.2 Détail des provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Provisions pour risques	1 503	1 503
Provisions pour retraite et autres avantages du personnel	19	-
Provisions courantes	1 523	1 503
Provisions pour risques	414	836
Provisions pour retraite et autres avantages du personnel	3 185	2 425
Provisions non courantes	3 599	3 261
Total provisions	5 122	4 764

Voir la *Note 17* pour obtenir plus de détails sur les obligations au titre des engagements vis-à-vis du personnel.

16.3 Variation des provisions pour risques

Les variations des provisions pour risques sont réparties comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Au début de la période	2 339	1 179
Dotations	365	1 089
Reprises	(528)	(663)
Variations de périmètre	78	823
Reclassements ⁽¹⁾	(452)	-
Ecart de conversion	115	(89)
A la fin de la période	1 917	2 339

⁽¹⁾ Reclassement de provisions pour risques en provisions de retraite et autres avantages du personnel

Note 17. Régimes de retraite et autres avantages à long terme

Principes comptables

Le Groupe gère des régimes de retraite et autres régimes d'avantages du personnel à long terme en fonction de la législation et des réglementations locales. Les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise dans le compte de résultat les cotisations payables au moment de leur échéance. L'obligation juridique ou implicite du Groupe pour ces régimes est limitée au montant des contributions.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations du Groupe sont comptabilisées au bilan et mesurées selon la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses sont présentées ci-dessous.

La charge inscrite dans le compte de résultat comprend :

- les droits additionnels acquis par les salariés au cours de la période de référence (le « coût des services ») ;
- l'impact de toute modification des régimes existants sur les années précédentes ou sur tout nouveau régime (le « coût des services passés ») ;
- la composante charge d'intérêt net des frais des régimes de retraite (les « charges d'intérêt »)

Les deux premiers postes sont présentés en charge de personnel (*se référer à la Note 5.4*), le troisième dans le résultat financier net (*se référer à la Note 14.4*).

Les écarts actuariels liés aux effets d'expérience ainsi qu'aux modifications d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les régimes de retraite et autres régimes d'avantages du personnel à long terme concernent principalement la France, l'Italie, la Pologne, l'Indonésie, Dubaï et la Thaïlande.

Les principales hypothèses retenues en 2020 étaient les suivantes :

31 déc. 2020	France	Italie	Indonésie	Thaïlande	Pologne
Taux d'actualisation	1,45 %	0,34 %	7,25 %	1,97 %	2 %
Taux de revalorisation des salaires	2 %	2,10 %	8 %	5 %	n.a.
Âge normal de départ à la retraite	65	Première exigence provenant de la retraite AGO ⁽¹⁾	55	60	n.a.

⁽¹⁾ *Assicurazione Generale Obbligatoria* / « régime général d'assurance obligatoire »

Les principales hypothèses retenues en 2021 sont les suivantes :

31 déc. 2021	France	Italie	Indonésie	Thaïlande	Pologne
Taux d'actualisation	0,87 %	0,98 %	7,50 %	2,86 %	3,26 %
Taux de revalorisation des salaires	2,00 %	2,81 %	8,00 %	5,00 %	3,5 %
Âge normal de départ à la retraite	65	Première exigence provenant de la retraite AGO(1)	57	60	60 (femme) 65 (homme)

⁽¹⁾ *Assicurazione Generale Obbligatoria* / « régime général d'assurance obligatoire »

Les variations de l'exercice sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs nettes comptables
Obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2020	2 026
Coût des services passés	142
Charges d'intérêt	52
Avantages versés	(256)
(Gains)/pertes actuariels liés aux effets d'expérience	5
(Gains)/pertes actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques	2
(Gains)/pertes actuariels liés aux changements d'hypothèses financières	38
Ecart de conversion	(4)
Variation de périmètre	419
Obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2020	2 425
Coût des services passés	430
Charges d'intérêt	35
Avantages versés	(335)
(Gains)/pertes actuariels liés aux effets d'expérience	(113)
(Gains)/pertes actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques	(4)
(Gains)/pertes actuariels liés aux changements d'hypothèses financières	(135)
Ecart de conversion	1
Reclassements	805
Autres	76
Obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2021	3 185

L'engagement du Groupe au titre des prestations définies à l'égard de ses salariés est comptabilisé au bilan en tant que provision pour 3 185 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 2 425 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Note 18. Paiements fondés sur des actions

Principes comptables

Conformément à IFRS 2, les services acquis en contrepartie d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en charge de personnel. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments octroyés.

Tous les plans d'attribution d'actions accordés au sien du Groupe sont réglés en instrument de capitaux propre (la société n'ayant aucune obligation de régler ces régimes en trésorerie) ; la charge afférente est comptabilisée en charge de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Avant l'introduction en bourse, certains dirigeants du Groupe et de ses filiales bénéficiaient d'instruments de capitaux propres liés soit directement au capital d'Exclusive Networks S.A. (anciennement Everest HoldCo S.A.S.) et soit via la détention d'actions d'EM Networks 1 (« EM N1 ») et d'EM Networks 2 (« EM N2 »), auparavant actionnaires d'Everest HoldCo S.A.S. EM N1 et EM N2 détenaient respectivement des actions de préférence 1 et des actions ordinaires.

Après l'introduction en bourse, certains dirigeants du Groupe et de ses filiales bénéficient d'instruments de capitaux propres de la société Exclusive Networks S.A.

Conformément à l'Accord relatif aux porteurs de titres du 4 juillet 2018, les porteurs d'actions ordinaires et d'actions de préférence se sont vu accorder un droit de sortie conjointe en cas de changement de contrôle sur Everest HoldCo S.A.S. et un droit de convertir leurs actions de préférence en actions ordinaires en cas d'introduction en bourse.

Lors de la finalisation de l'introduction en bourse le 23 septembre 2021, les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires tandis qu'EM Networks 1 (« EM N1 ») et EM Networks 2 (« EM N2 ») ont fusionné dans Exclusive Networks S.A.

Actions ordinaires gratuites

Les actions ordinaires gratuites attribuées en juin 2021 sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution selon un modèle d'option de Monte-Carlo. La période d'acquisition de ces instruments prend fin le 30 juin 2022.

Plans d'options d'achat

Les options d'achat sur actions EM N1 et EM N2 attribuées en mai 2021 ont été évaluées à la juste valeur à la date d'attribution sur la base de l'évaluation des actions de préférence 1 et des actions ordinaires de la Société, selon un modèle d'option de Monte-Carlo. Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), de la valorisation du Groupe au moment de l'attribution (taux sans risque, dates de sortie, probabilités, valeur des actions, volatilité) et des performances financières attendues du Groupe pour l'évaluation de l'effet de cliquet relatif aux actions de préférence 1.

Les options d'achat ont été exercées lors de l'introduction en bourse. Au 31 décembre 2021, il n'existe plus de plan d'option d'achat.

Achat d'actions EM N1 et EM N2

Certains salariés du Groupe ont investi en avril/mai 2021 dans des actions de préférence 1 et des actions ordinaires par le biais d'actions des sociétés EM N1 et d'EM N2.

Lors de l'introduction en bourse, les actions d'EM N1 et d'EM N2 ont été converties en actions Exclusive Networks S.A.

18.2 Nombre d'instruments octroyés au cours de l'exercice

Les conditions attachées aux plans d'attribution d'actions gratuites et d'options d'achat existant au 31 décembre 2021 sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

<i>(en milliers d'actions)</i>	En circulation au 1^{er} janvier 2021	Droits émis (avant regroupement)	Droits exercés	Droits perdus	En circulation au 31 décembre 2021
Actions ordinaires gratuites	-	1 550 000	-	-	1 550 000
Options d'achat EM N1	-	2 098 223	2 098 223	-	-
Options d'achat EM N2	-	2 742 177	2 742 177	-	-

Les droits présentés ci-dessus correspondent à la situation préalable au regroupement de toutes les actions émises par le Groupe, la valeur nominale de toutes les actions en circulation du Groupe étant portée de 0,01 euro à 0,08 euro ; huit actions ordinaires existantes étant regroupées en une action ordinaire.

18.3 Évaluation de la juste valeur des instruments

Options d'achat

En mai 2021, 2 098 223 options pour des actions EM N1 et 2 742 177 options pour des actions EM N2 ont été accordées à des prix d'exercice respectifs de 1 € et 0,83 euros par action et en mai 2021.

Les caractéristiques des options d'achat sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Types d'instruments	Date d'attribution	Date d'acquisition prévue	Période d'acquisition maximale	Nombre d'options	Prix d'exercice	Valeur de l'action sous-jacente (en euros)	Valeur de l'instrument (en euros)
Options d'achat EM N1	11 mai 2021	15 sept. 2021	7 ans	2 098 223	1,00	1,06	0,23
Options d'achat EM N2	11 mai 2021	15 sept. 2021	7 ans	2 742 177	0,83	1,18	0,41

Ces options ont été pleinement exercées lors de l'introduction en bourse. Une prime d'un montant total de 218 milliers d'euros a été versée par les bénéficiaires en échange des options d'achat.

Au 31 décembre 2021, il n'existe plus de plan d'options d'achat.

Actions gratuites

Les caractéristiques des actions gratuites sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Types d'instruments	Date d'attribution	Date d'acquisition prévue	Période d'acquisition maximale		Nombre d'options	Valeur de l'action sous-jacente (en euros)	Valeur de l'instrument (en euros)
Actions ordinaires gratuites	30 juin 2021	30 juin 2022	7 ans	Avant le regroupement d'actions	1 550 000	1,18	1,18
				Après le regroupement d'actions	193 750	9,48	9,48

La période d'acquisition des actions gratuites octroyées est d'un an. Le 30 juin 2021, les Associés ont approuvé une augmentation de capital pouvant atteindre 7 000 000 d'actions et l'attribution de 1 550 000 actions gratuites à certains membres de la Direction.

En conséquence du regroupement d'actions, le nombre maximum d'actions à émettre dans le cadre du plan d'actions gratuites est désormais égal à 875 000, dont 193 750 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,08 euro par action d'ores et déjà attribuées.

Les conditions d'attribution de ces actions gratuites ont été déterminé par les Associés.

Achat d'actions EM N1 et EM N2

Certains dirigeants et les salariés ont investi dans les instruments de capitaux propres suivants.

Types d'actions	Date d'acquisition	Prix d'acquisition (en euros)	Nombre d'actions acquises	Valeur de l'instrument (en euros)
EM N1	Avril/mai 2021	1,05	5 217 253	1,06
EM N2	Avril/mai 2021	1,00	934 844	1,18

Lors de l'introduction en bourse, les actions EM N1 et EM N2 ont été converties en actions Exclusive Networks SA.

18.4 Impacts d'IFRS 2 dans les états financiers

Au 31 décembre 2021, une charge de 2 776 milliers d'euros pour les plans d'attribution d'actions a été comptabilisée en charge de personnel (se référer à la Note 5.3) en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Note 19. Autres informations

19.1 Gestion des risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers, dont le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit.

L'approche globale de gestion des risques du Groupe est axée sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à en minimiser les effets négatifs potentiels sur sa performance financière.

Les risques financiers du Groupe sont gérés principalement par le département Trésorerie du Groupe qui identifie, évalue et couvre les risques financiers en étroite coopération avec les entités du Groupe. La gestion des risques financiers est régie par des politiques approuvées par les principaux dirigeants. Celles-ci définissent les principes non seulement de gestion globale des risques mais aussi de gestion de domaines spécifiques tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et le placement de la trésorerie.

Lorsque tous les critères pertinents sont remplis, une comptabilité de couverture est mise en œuvre pour aligner les traitements comptables entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Ainsi les charges d'intérêts sur financements à taux variables couverts par des instruments dérivés à taux fixe sont comptabilisés directement sur la base du taux couvert ; les achats en devises sont également comptabilisés au taux de change de l'instrument de couverture.

Le Groupe ne conclut aucune transaction sur instruments dérivés ou autres transactions financières qui ne sont pas liées à ses besoins commerciaux ou à des fins spéculatives.

19.1.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt comprend principalement le risque de fluctuations des flux de trésorerie liés à la dette à taux variable, qui est en partie liée aux indices Euribor et Sonia, et qui peut avoir un impact sur les résultats financiers nets.

La politique de gestion des risques de taux d'intérêt est centralisée. Le département Trésorerie du Groupe est informé de tout nouveau financement envisagé et, après vérification, donne ou non son accord aux filiales.

Au 31 décembre 2021, le Groupe avait 513 millions d'euros d'encours de dette brute à taux variable et 16 millions d'euros d'encours de dette brute à taux fixe. La plus grande partie de la dette à taux variable concerne un emprunt à long-terme de 315 millions d'euros (« facility B 1 ») portant intérêt au taux Euribor à 3 mois (avec un plancher à 0 %) plus une marge de 2,50 % et un emprunt à long terme de 120 millions de livres sterling (« facility B 2 ») portant intérêt au taux Sonia plus une marge de 2,50 %.

Au 31 décembre 2021, il n'y a pas de couverture sur le risque de taux d'intérêt des deux emprunts à terme de 315 millions d'euros et 120 millions de livres sterling.

19.1.2 Risque de change

Le risque lié aux transactions en devises est le risque qu'une variation défavorable des taux de change ait un effet négatif sur les flux de trésorerie des opérations d'exploitation libellées en devises.

Le Groupe est exposé au risque de change. Une partie significative de ses achats est libellée en dollars américains, tandis que ses ventes sont principalement libellées en devise locale. Par conséquent, les filiales sont exposées aux fluctuations du dollar américain qui peuvent avoir des effets négatifs sur leur marge d'exploitation.

Conformément à la politique du Groupe et lorsque ce n'est pas limité par les lois et réglementations locales, les filiales doivent couvrir toutes leurs expositions en dollars américains après examen et approbation du département Trésorerie du Groupe. Les filiales recensent toutes leurs expositions en dollars américains relatives aux transactions confirmées (créances et dettes) et les déclarent au département Trésorerie du Groupe au moins une fois par mois. Le département Trésorerie du Groupe valide la valeur nominale et l'horizon temporel des expositions et approuve les opérations de couverture. Les filiales négocient uniquement des contrats de change à terme dont l'échéance dépasse rarement trois mois. Les filiales du Groupe ne négocient qu'avec les plus grandes institutions bancaires. Elles n'utilisent pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives (*se référer à la Note 14.3*).

Le Groupe est également exposé au risque de conversion (ou risque de change bilanciel) qui concerne toutes les filiales en dehors de la zone euro (notamment les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark, la Turquie, les Émirats arabes unis) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie fonctionnelle du Groupe. Dans les états financiers consolidés, la contribution de ces filiales étrangères aux actifs nets et au résultat de l'exercice, convertie en euros, peut être réduite de façon significative en raison des fluctuations de change. Jusqu'à présent, le Groupe n'a pas mis en place de solutions de couverture pour atténuer son risque de conversion des devises, à l'exception d'une dette de 120 millions de livres sterling, afin de compenser en partie la fluctuation des actifs nets libellés en livres sterling.

La plupart des contrats de change à terme ont des échéances courtes d'environ trois mois, car le Groupe ne couvre pas les opérations probables, mais uniquement les engagements fermes. Ces opérations de couverture sont éligibles à la comptabilité de couverture à la juste valeur.

Le montant nominal net des instruments dérivés couvrant les principales devises et leur valeur de marché respectives sont détaillés ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant nominal		Valeur de marché	
	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2020
USD/AUD	24 892	16 091	(107)	(773)
USD/EUR	217 222	168 054	1 077	(3 304)
USD/GBP	34 213	20 312	(170)	(561)
USD/NOK	5 871	5 480	(89)	(292)
USD/SEK	12 811	8 149	12	(367)
USD/PLN	11 478	-	(99)	-
Autres devises	33 320	13 976	(179)	(383)
Total	339 809	232 063	445	(5 680)

Au 31 décembre 2021 et 2020, la totalité de l'exposition nette du Groupe au risque de change était couverte.

Le Groupe a estimé les effets suivants d'une diminution ou d'une augmentation de 10 % des taux de change par rapport au dollar américain sur la valeur de marché des contrats de change à terme :

<i>Devise de l'exposition (en millions d'euros)</i>	31 déc. 2021		31 déc. 2020(1)	
	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %
EUR	24	(20)	18	(15)
GBP	4	(3)	2	(2)
AUD	3	(2)	2	(1)
Autres devises	6	(5)	3	(3)
Impact total sur le résultat	37	(30)	26	(21)

(1) les expositions de 2020 sont ici correctement reportées pour l'année concernée.

Ces contrats de change à terme et les éléments couverts ont généralement une échéance d'environ trois mois. Comme ces instruments couvrent des dettes fournisseurs libellées en dollar américains, la même fluctuation à la hausse ou à la baisse aurait un impact opposé sur le sous-jacent, produisant un impact nul sur le résultat.

19.1.3 Risque de crédit

Risque de crédit relatif aux activités financières

Le Groupe travaille avec plusieurs institutions financières pour gérer ses excédents de trésorerie et pour négocier des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêt et de change. Le Groupe est exposé au risque de crédit, en particulier avec les contreparties bancaires. Le non-respect par ces contreparties d'un ou de plusieurs de leurs engagements pourrait avoir des répercussions négatives sur la situation financière du Groupe.

Afin de limiter ce risque de contrepartie avec les institutions financières, la politique du Groupe vise à réduire le nombre de banques et de comptes bancaires. Lorsque cela est possible, le Groupe met un terme à la relation avec des banques auxiliaires et s'attache à centraliser les risques financiers avec un nombre limité de banques principales qui (i) ont des notations de crédit dans la catégorie BBB+ au moins ; (ii) dispose d'une solide présence internationale et (iii) peuvent fournir des solutions de financements au niveau du Groupe ou de ses filiales.

Risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie : en raison de taux d'intérêt historiquement bas et significativement négatifs sur les investissements en euros, le Groupe a pour politique de minimiser sa position de trésorerie afin de réduire sa dette et d'optimiser ses charges financières. L'excédent de trésorerie reste sur les comptes bancaires des contreparties qui financent le Groupe. Il n'est pas investi dans des fonds du marché monétaire à court terme, sauf en Turquie où les dépôts en espèces en dollar américains ne dépassent pas 30 jours.

Exposition liée à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie

Notation de la contrepartie (Standard & Poor's)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
(en pourcentage du total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie)		
[AAA - A-]	86,53 %	85,50 %
[BBB+ - BBB-]	5,20 %	9,70 %
[BB+ - B-]	6,56 %	3,60 %
Non noté	1,71 %	1,20 %

Risque de crédit relatif aux activités opérationnelles

Le Groupe est exposé au risque de défaut de ses clients auxquels il vend des solutions de cybersécurité. *Se référer à la Note 14*

Risque de crédit dans le contexte de la Covid-19

Se référer à la Note 1

19.1.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne soit pas en mesure de régler ses passifs financiers lorsqu'ils arrivent à échéance. Le Groupe gère son risque de liquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, qu'il dispose à tout moment d'actifs liquides suffisants pour régler ses passifs à leur échéance, quelles que soient les conditions du marché.

Le Groupe a besoin de liquidités pour financer : la croissance de son activité (besoin en fonds de roulement et opérations courantes), des projets spécifiques comme un nouvel ERP du Groupe, de nouvelles activités comme Exclusive On Demand et des acquisitions. Le Groupe peut accéder à des liquidités principalement par le biais des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, des solutions d'affacturage contractées avec des institutions financières, des concours bancaires courants à court terme et à long terme, et des lignes de crédit.

Au 31 décembre 2021, les liquidités disponibles du Groupe s'élèvent à 323 millions d'euros (130 millions d'euros d'équivalents de trésorerie et 193 millions d'euros de lignes de crédit non tirées pour garantir sa liquidité). La dette financière brute s'élève à 575 millions d'euros et comprend des financements confirmés pour un montant total de 458 millions d'euros (dette senior de 315 millions d'euros, dette subordonnée de 143 millions d'euros) et un financement bilatéral non confirmé pour un montant total de 117 millions d'euros qui peut être résilié unilatéralement par les établissements de crédit dans des délais qui ne dépassent généralement pas 60 jours.

Le Groupe est exposé à un risque de liquidité si ses ressources financières ne suffisent pas à respecter ses engagements contractuels. Ce risque de liquidité est atténué par la régularité des flux de trésorerie générés par le Groupe et est également limité par une politique de financement fondée sur les principes suivants :

Centralisation de la trésorerie

Le Groupe gère sa trésorerie disponible avec prudence et a établi des accords de gestion de trésorerie dans 27 pays où il est présent et où les réglementations locales le permettent. Ces accords sont conçus pour optimiser et faciliter le transfert quotidien de la trésorerie à l'entité centrale de trésorerie, Everest SubBidCo S.A.S. Le Groupe a également mis en œuvre des solutions automatiques de gestion centralisée de la trésorerie (ZBA) avec les filiales des pays suivants : France, Allemagne, Belgique, Espagne, Autriche, et mettra en place cette solution en 2022 aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en République tchèque et en Slovaquie.

Diversification des solutions de financement

Le Groupe gère le risque de liquidité en surveillant constamment la durée de ses modalités de financement, la permanence de ses facilités de crédit disponibles, et la diversification de ses créanciers et de ses solutions de financement (concours bancaires, prêts, affacturage, financement de créances).

Conservation de lignes de crédit non tirées

Le Groupe conserve une réserve permanente et importante de lignes de crédit non tirées pour assurer sa liquidité. Les montants de ces lignes de crédit non tirées s'élevaient à 66,2 millions d'euros au 31 décembre 2020 et à 193 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Contrôle hebdomadaire de la liquidité

Dans le contexte de la crise résultant de l'épidémie de Covid-19, le Groupe a immédiatement fait du contrôle des liquidités une priorité. Cela a abouti au suivi des positions hebdomadaires de trésorerie et de dettes, à un examen régulier du fonctionnement du back-office financier des filiales (facturation, recouvrement, paiements, etc.) et à un examen hebdomadaire de la situation des marchés financiers.

19.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, le Groupe n'avait conclu aucun engagement susceptible d'avoir un effet significatif sur sa situation financière actuelle ou future autre que ceux mentionnés dans la présente note.

19.2.1 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

19.2.1.1 Garanties accordées dans le cadre d'accord commerciaux

Exclusive Networks S.A.S, Veracom Poland, Exclusive Networks Asia et Everest SubBidCo S.A.S. accordent des garanties à certains fournisseurs en relation avec les achats effectués par toutes les entités du Groupe à la fin de la période de référence. Cette garantie s'élevait à 204 916 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

19.2.1.2 Garanties accordées aux bailleurs dans le cadre de contrats de location conclus par des filiales

Les garanties accordées aux bailleurs dans le cadre de contrats de location conclus par des filiales s'élevaient à 516 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

19.2.2 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

19.2.2.1 Engagements d'actif et de passif reçus dans le cadre d'acquisitions

Des garanties de passifs sont reçues des vendeurs dans le cadre d'acquisitions et s'élevaient à 66 815 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

19.2.3 Engagements hors bilan liés aux activités de financement

19.2.3.1 Garanties octroyées sur des actifs

Dans le cadre du refinancement de la dette le 27 septembre 2021, les garanties suivantes ont été octroyées par Exclusive Networks S.A. et ses filiales :

- Garantie (avec droit de recours limité) sur les actions d'Everest SubBidCo S.A.S. octroyée par Exclusive Networks S.A.
- Garantie (avec droit de recours limité) sur les créances dues à Exclusive Networks S.A. octroyée par Everest SubBidCo S.A.S.
- Garantie sur les actions d'Exclusive Networks Limited (Royaume-Uni) octroyée par Exclusive Networks S.A.S.
- Garantie (avec droit de recours limité) sur les actions d'Everest UK Finco Limited octroyée par Exclusive Networks S.A.
- Garantie (avec droit de recours limité) sur les créances dues à Exclusive Networks S.A. octroyée par Everest UK Finco Limited
- Garantie sur les actions d'Exclusive Networks BV (Pays-Bas) octroyée par Exclusive Networks Belux (Belgique)

19.2.3.2 Engagements de financement donnés

Concerne les garanties octroyées aux banques en contrepartie de prêts à court terme accordés aux filiales : ouverture de lignes de crédit de 179 759 milliers d'euros (dont aucune n'avait été utilisée au 31 décembre 2021).

19.2.3.3 Engagements de financement reçus

Concerne les engagements reçus sur les lignes de crédit à court terme :

- Engagements reçus des banques pour la confirmation de lignes de crédit pour 178 785 milliers d'euros (dont 130 115 milliers d'euros n'avaient pas été utilisés au 31 décembre 2021).
- Engagements reçus de sociétés d'affacturage pour la confirmation de lignes d'affacturage pour un maximum de 186 032 milliers d'euros (dont 133 455 milliers d'euros n'avaient pas été utilisés au 31 décembre 2021).
- Engagements reçus de clients pour 3 187 milliers d'euros (non utilisés au 31 décembre 2021).

19.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au titre de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante pour la société mère (émetteur) et les filiales intégralement consolidées :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Deloitte				Mazars				Autres				Total	
	Montants		% du total		Montants		% du total		Montants		% du total			
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Honoraires des commissaires aux comptes, certification, vérification des comptes	1 173	752	58 %	63 %	779	-	38 %	0 %	78	447	4 %	37 %	2 030	1 199
Dont émetteur	378	215	50 %	95 %	378	-	50 %	0 %	-	11	0 %	5 %	756	226
Autres services fournis	1 794	-	65 %	0 %	975	-	35 %	0 %	-	14	0 %	100 %	2 769	14
Total	2 967	752	62 %	62 %	1 754	-	37 %	0 %	78	461	2 %	38 %	4 799	1 213

Les autres prestations fournies par les réseaux des Commissaires aux comptes concernent principalement les travaux réalisés dans le cadre de l'introduction en bourse et de la fusion des holdings.

19.4 Parties liées

19.4.1 Entités mères

Au 31 décembre 2021, le Groupe est contrôlé par les entités suivantes :

Nom	% de Participation en 2021
Everest UK HoldCo Limited (UK) ⁽¹⁾	57,40 %
HTIVB ⁽²⁾	13,10 %
Cadres et dirigeants (y compris les Managers cédants)	9,20 %
Flottant ⁽³⁾	20,30 %

⁽¹⁾ Entité mère immédiate contrôlée par Permira Limited.

⁽²⁾ dont le fondateur et l'ancien Directeur Général, Olivier Breittmayer

⁽³⁾ dont 5,63 % sont détenus par BPI France Investissement par l'intermédiaire du fonds LAC I SLP.

Le Groupe est soutenu par des entités qui constituent collectivement le Fonds Permira, qui est lui-même contrôlé par Permira Limited. Permira Limited est liée à la Société en raison d'un contrôle commun.

19.4.2 Transactions avec les parties liées

Pour le Groupe, les parties liées au sens de la norme IAS 24 sont des personnes ou entités qui ont le contrôle ou une influence significative sur le Groupe. Par conséquent, les sociétés mères directes et indirectes du Fonds Permira et les membres du Comité de Direction sont considérés comme des parties liées. En outre, toutes les sociétés du portefeuille détenues par des fonds conseillés par Permira sont considérées comme des parties liées.

	31 déc. 2021			31 déc. 2020			
(en milliers d'euros)	Managers clés	HTIVB	Total	PERMIRA ADVISERS LTD (GBR)	HTIVB	EM N1	Total
Compte de résultat consolidé							
Charges refacturées	-	-	-	26	-		26
Ventes d'actifs		12	12				
Produits d'intérêts	24	-	24				
Services	-	-	-	-	816		816
Total	24	12	36	26	816		842
Etat consolidé de la situation financière							
Titres financiers	-	-	-	-		652	652
Prêts accordés	907	-	907				
Services	-			-	192		192
Total	907		907	-	192	652	844

Les transactions avec les parties liées concernaient des services de conseil et de gestion. Toutes les transactions ont été conclues dans des conditions de marché. Les transactions avec Permira Advisers LTD portaient sur les services de conseil fournis par un dirigeant du Groupe. Le Groupe a effectué des transactions avec HTIVB, dont le fondateur et ancien Directeur Général est un administrateur et détenait des actions de préférence d'Everest HoldCo S.A.S.

Dans le cadre du processus de réorganisation lié à l'introduction en bourse, Exclusive Networks S.A. a acquis des actions d'EM N1 et EM N2 auprès d'Everest UK HoldCo Limited (Royaume-Uni) dans le but de les revendre à des dirigeants, comme décrit dans la note 18.

Exclusive Networks Belux BV a accordé le 21 avril 2021 un prêt à terme non hypothécaire de 1,5 million d'euros sur 7 ans à Jesper Trolle, Directeur Général, ce prêt a été partiellement remboursé au cours du 2nd semestre 2021. A la date de clôture, ce prêt s'élève à 907 milliers d'euros.

19.4.3 Rémunération des dirigeants

Des informations détaillées sur la rémunération sont fournies dans le rapport de rémunération à la *Note 5.3 Charge de personnel*. Les dirigeants sont les membres du Comité Exécutif.

En 2021, la rémunération totale de dirigeants a augmenté compte tenu de l'élargissement de l'équipe du Comité Exécutif, la mise en place de paiements fondés sur des actions comme détaillé dans la note 18 et des bonus ponctuels liés à l'introduction en bourse.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Avantages court terme hors charges patronales	5 036	3 358
Avantages court terme : charges patronales	1 250	629
Rémunération en actions	2 001	-
Rémunération totale des dirigeants	8 287	3 987

19.5 Evénements postérieurs à la clôture

Programme d'attribution d'actions gratuites

En janvier 2022, un programme d'attribution d'actions gratuites a été approuvé par le Conseil d'administration et concernera à certains dirigeants et salariés du groupe, au siège et en filiale.

Conflit en Ukraine

Conformément aux recommandations de l'ESMA (Autorité Européenne des Marchés Financiers) relayées ensuite par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), le Groupe précise que son exposition au conflit en Ukraine est très limitée, le Groupe n'ayant aucun revenu ni employé en Russie et un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros et aucun employé en Ukraine. Le Groupe ne travaille avec aucun revendeur ou client final russe ni ukrainien.